

Abonnements par la poste:

Canada	\$ 6.00
E.-Unis et Empire Britannique	8.00
UNION POSTALE	10.00
Edition hebdomadaire	
Canada	2.00
E.-UNIS ET UNION POSTALE	3.00

LE DEVOIR

Directeur : HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

Montréal, lundi 26 janvier 1931

TROIS SOUS LE NUMERO

Rédaction et administration

430 EST NOTRE-DAME

MONTRÉAL

TELEPHONE: . . . HARBOUR 1241*

SERVICE DE NUIT :

Administration : . . HARBOUR 1243

Rédaction : . . . HARBOUR 3679

Cérant : . . . HARBOUR 4897

La libération de Gandhi

Willington et Gandhi au premier plan de la scène mondiale

Le ministère anglais vient de poser, dans le développement de sa politique indienne, un acte de portée considérable.

Les délégués indiens à la conférence de Londres avaient demandé la mise en liberté des milliers de prisonniers politiques (près de 25,000, d'après les dernières indications) qui encombrant aujourd'hui les prisons de l'Inde. Ils y voyaient naturellement le moyen de faciliter l'examen pacifique du projet de constitution dont les grandes lignes ont été élaborées à la conférence anglo-indienne. La réponse de M. MacDonald semblait subordonner cette mesure au rétablissement ou à des promesses de rétablissement de l'ordre et de la tranquillité dans le pays. Or, les délégués étant à peine en route pour l'Inde, le vice-roi, lord Irwin, vient d'ordonner la mise en liberté sans condition, non pas des 23,000 prisonniers, mais de leurs chefs, à commencer par Gandhi, qui était en prison depuis mai dernier.

L'ordre vise tous les membres du comité exécutif du parti nationaliste et tous ceux qui ont fait partie ou qui ont agi comme tel depuis janvier 1930. Il supprime en même temps le décret d'illégalité qui frappait toutes les réunions du comité. Il s'agit, comme le dit en termes clairs d'ailleurs une déclaration du vice-roi, de permettre aux chefs nationalistes de discuter librement entre eux les résultats de la conférence de Londres. Il va de soi que leur libération leur permettra, par la même occasion, de discuter, s'il leur plaît, avec les délégués qui ont délibéré à Londres et les autres chefs politiques du pays.

On peut se demander, en à-côté, ce qu'il adviendra des autres prisonniers. Il pourrait bien être difficile de les garder sous clé, alors qu'on aura libéré leurs chefs, sur les ordres et à l'imitation de qui ils ont violé les ordonnances et la loi. La distinction que l'on pourrait faire entre leur cas et celui des chefs appelés à délibérer n'impressionnera vraisemblablement pas beaucoup l'opinion nationaliste, et, s'ils sont gardés en prison, ce fait très voyant sera de nature à entraver l'œuvre de pacification que vise la libération de Gandhi, des Nehru, etc. En fait, les dépêches de cet avant-midi semblent bien indiquer que la politique de conciliation ira plus loin que ne l'indique en termes expresse la déclaration du vice-roi. C'est aujourd'hui l'anniversaire de ce que l'on appelle la déclaration d'indépendance de l'Inde, et ces dépêches annoncent qu'on laisse sans contrainte se déployer les manifestations. Il ne serait point étonnant que la libération des prisonniers suivit d'assez près.

En tout cas l'acte du gouvernement anglais marque que celui-ci entend largement faciliter l'examen et la discussion du projet de Londres. Il indique aussi que l'on y comprend fort bien qu'il n'y a à peu près rien à faire de solide si l'on ne tient compte du sentiment de Gandhi et de ses partisans. Ceux-ci représentent une force qu'on ne peut ignorer. Les politiques anglais, réalistes de la grande école, n'ont point l'habitude d'écarter les faits, même s'ils sont très désagréables.

A lire certains journaux, on pourrait croire que la question est déjà réglée. On n'a pas besoin d'être grand clerc pour savoir qu'il n'en est pas ainsi.

La conférence de Londres n'était pas une constituante. Ses membres ne pouvaient faire œuvre définitive. Ils sont tombés d'accord sur certaines idées générales, mais il reste énormément de détails à fixer. Ces points déterminés, il restera encore à mettre tout cela en forme légale et à le faire adopter par le parlement britannique. On sait le temps que peut prendre dans un pays homogène la rédaction d'une constitution. On devine ce qu'il en pourra être dans un pays comme l'Inde où tant de groupes profondément divisés doivent se façonner une habitation commune, puis régler leurs relations avec la métropole. Dans des conditions normales, il y aurait même là de la besogne pour des années.

Mais cette besogne s'annonce beaucoup mieux que voici, par exemple, une douzaine de mois. La conférence de Londres est tombée d'accord sur l'idée d'une fédération, avec gouvernement central responsable à une assemblée élue. Il y a des réserves, il y a des sauvegardes, et ce n'est sûrement pas encore le régime canadien ou australien; mais c'est déjà un projet qui dépasse tout ce que l'on croyait possible avant la conférence. Et les délibérations restent ouvertes.

Quelle attitude prendront Gandhi et ses partisans?

C'est là le gros point d'interrogation. En tout cas, l'on peut dire que, pour les prochains mois, les deux grandes vedettes de la politique anglo-indienne seront Willington et Gandhi. Notre ancien gouverneur passe au premier plan de la scène mondiale.

Willington et Gandhi se connaissent depuis longtemps d'ailleurs. Ils vont se retrouver dans un grand moment historique, et qui, selon toute apparence, marquera dans la vie de leurs deux pays une très grande date...

Omer HEROUX

L'actualité

Une carrière dans le journalisme américain

Je viens de mettre la main sur un numéro récent d'Editor and Publisher qui contient un article sur H. I. Phillips.

La plupart des lecteurs canadiens de notre journal ne connaissent pas H. I. Phillips; mais il compte aux Etats-Unis des lecteurs par milliers et par centaines de mille. Il rédige chaque jour, depuis nombre d'années, dans le Sun, l'un des journaux les mieux faits des Etats-Unis, une colonne qui s'intitule le Sun Dial, le cadran solaire.

H. I. Phillips est l'un des plus piquants humoristes de l'heure présente. Evénements nationaux et internationaux, hommes publics, femmes publiques (il faut bien employer le terme désormais pour désigner les politiciennes) il prend tout à la blague et sa vis comique est irrésistible.

Il ne présente pas sa propre vie autrement que les événements qu'il enveloppe d'un sourire. Son succès, dit-il, est le fruit de la chance, de la chance qui l'a poursuivi toujours. Il connaît, assure-t-il, au moins cinquante chroniqueurs qui pourraient "faire sa colonne" tout aussi bien que lui. Ils n'ont pas eu sa veine, voilà! Mais on peut affirmer aussi que veine

peut être pris ici comme synonyme de veine. Rares sont ceux qui tiennent une plume qui peuvent retrouver leur verve chaque matin à leur table de travail ou à leur machine à écrire, puis-que la plupart des journalistes, dont M. H. I. Phillips, sont des tapageurs. Il y en a qui tapent le dactylo; les autres... leurs confrères, mais pas uniquement, hélas!

Les journalistes américains sont rarement munis d'une longue formation. Phillips quitte le high school à seize ans. Il veut devenir artiste. Mais l'artiste ne gagne pas son pain avant d'avoir acquis une réputation. Il devient donc libreur à New-Haven. Il passe tous les jours devant le bureau du New-Haven Register. L'idée s'implante chez lui que le journalisme lui serait un tremplin utile pour donner l'élan à son talent artistique. Il demande une place qui lui est refusée. Enfin on l'admet dans le personnel des reporters. Il a dix-sept ans. Le métier lui plaît. Il se passionne pour les incendies, voire pour la chasse aux portraits dans ce temps-là plus en vogue qu'aujourd'hui. Il se croit assis pour jusqu'à la fin de ses jours. Mais voilà qu'on lui offre la direction du journal où il est entré à force de persévérance. Il ne recherche pas les responsabilités. Ses amis le traitent de paresseux, le pressent d'accepter. Il accepte et le voilà un personnage dans sa petite ville. Il se tourne vers son violon d'Ingres. Presque chaque jour il insère dans son jour-

nal des caricatures dues à sa plume et il est bien plus fier de sa plume d'artiste que de sa plume de journaliste. Il veut développer cette carrière. S'étant marié, il se convainc que New-Haven n'a plus rien à lui offrir. Il reçoit l'offre d'une place comme lecteur ou correcteur de copie au New-York Tribune. Ce n'est pas la chance qui le favorise. Il avait écrit au préalable à tous les journaux de New-York pour ne recevoir que cette seule et unique proposition.

Sa personnalité est trop forte pour ne pas déborder du cadre étroit de ses attributions. Il donne le coup de pince à la copie, insinue le commentaire. On le flanque à la porte. Le voilà marié et sans place dans la métropole. Il a un moment de désespoir et veut retourner, pour s'y enfoncer, dans son patelin de New-Haven. Cependant, il s'adresse au New-York Globe, un camarade lui ayant dit qu'il croyait qu'il y avait là une ouverture. Agréé, il se met à la besogne qui est encore de lire de la copie. Il a trente ans et voit devant lui un horizon fermé. Il continuera ainsi chaque jour jusqu'à la fin de sa vie à modeler la copie informe des reporters. Mais il ne renonce jamais à dessiner. A la fin de la guerre, il a adressé au New-York Evening World, qui s'intéresse au genre de punition que l'on pourrait infliger au kaiser, une caricature qui représente l'empereur déchu condamné à écouter, au moyen d'un mécanisme très élaboré, ses propres discours. La caricature est publiée sur cinq colonnes en page deux. Voilà de nouveau la chance qui lui sourit. Il continue donc de la chatouiller, si l'on peut dire, en adressant quotidiennement des caricatures aux journaux, lesquelles sont invariablement refusées.

Il faut percer à tout prix. L'homme qui attribue tout son succès à la chance n'attend pas celle-ci dans son lit. Il se met, sa journée finie, — sa triste et besogneuse journée de lecteur de copie informe, — à courir les réunions du soir et à les rapporter avec cet humour qui lui a valu la grande célébrité. Il choisit de préférence les assemblées de novateurs, de rêveurs, de bouleverseurs d'ordre des choses établies, comme il y en a des masses dans une grande ville telle que New-York. Ses papiers sont agréés. Le Globe se met à en publier un par jour. Finalement la colonne quotidienne sous la rubrique the Globe Trotter lui est payée à l'espace. On le cite partout. Les acteurs de vaudeville le pillent. Il s'offre à leur vendre 50% comptant ses farces. Ils fuient. Il veut syndiquer sa colonne, c'est-à-dire la vendre à une chaîne de journaux. Les journaux la refusent.

Mais il ne faut jamais désespérer. L'année suivante, l'Associated Newspaper syndicate cette même colonne et le succès n'a cessé de croître depuis... Quand le Globe et le Sun furent fusionnés en 1923, on chargea, tant la colonne était estimée, les tribunaux de décider lequel des deux groupes de propriétaires avait droit à la propriété. Le Sun gagna et la colonne changea de rubrique pour s'appeler The Sun Dial.

Depuis ce temps, c'est la gloire pour H. I. Phillips. C'est la gloire et la fortune. Un brin d'herbe que l'on transporte de notre climat froid aux tropiques assume tout de suite, dit-on, l'allure d'une fougère. Ainsi du succès quand il germe aux Etats-Unis. Il peut rapporter dix mille dollars à son auteur, au Canada; chez nos voisins du sud, ce sera dix fois la somme.

Phillips s'était laissé interviewer avec beaucoup de répugnance par le reporter d'Editor and Publisher. Il continuait de soutenir mordicus contre celui-ci que son succès, il le devait entièrement à la chance, modestie qui n'est pas toujours de mise chez nos voisins. Les deux hommes causaient devant les bureaux du Sun; soudain passe un camion l'heure de journaux. Sur la capote du camion s'étale une très large affiche: "Lisez H. I. Phillips tous les jours dans le Sun."

Il y a trois ans, dit-il, que mon nom est estampé sur cette affiche, qu'on me l'a vu au lieu de deux.

"La voilà bien, la gloire!" Mais il l'a tout de même atteinte en ne volant que d'une aile!

Paul ANGER

L'Encyclique sur le Mariage

La version française en est arrivée — Notre édition populaire — Pour ceux qui en prendront 1,000 ou plus

La version française de l'Encyclique sur le Mariage nous est enfin arrivée. Nous en commençons tout de suite la publication et la poursuivrons aussi rapidement que le permettront les circonstances. C'est une pièce fort considérable.

Nous préparons en même temps la publication de notre édition populaire. On trouvera dans une autre page les conditions générales de cette publication: format, prix, etc. Nous tenons à rappeler ici que, pour toute commande de 1,000 et plus — et jusqu'à nouvel ordre — nous insérons gratuitement sur la couverture une inscription de ce genre: Hommage de.....

On est prié de se hâter d'envoyer les commandes, afin que nous puissions fixer notre tirage.

Les commandes seront naturellement servies dans l'ordre de leur réception.

S'adresser au Service de Librairie du Devoir, 430, Notre-Dame est, Montréal.

Bloc-notes

Une entente

M. Taschereau a annoncé la semaine dernière qu'il se propose de faire voter dès la session présente un bill selon lequel la province prendra le contrôle de la radio dans ses limites et accordera ou refusera elle-même les permis pour émissions, etc. "Notre gouvernement a décidé, après consultation, que la province de Québec va affirmer son droit de réglementer la radio dans les limites de la province..." Puisque les provinces ont droit d'accorder des permis pour l'aviation, je me demande de quel droit Ottawa nous refuserait le droit d'accorder des permis pour la radio... Nous soumettrons l'affaire à la Cour d'appel de la province et si le gouvernement fédéral veut contester, il n'aura qu'à en appeler à la Cour suprême; et s'il faut aller jusqu'au Conseil privé, nous irons".

A-t-il dit entre autres choses jeudi dernier. L'analogie entre la radio et l'aviation n'est pas tout à fait juste; un aéroplane ne peut survoler qu'une localité et une province à la fois, tandis qu'une émission à la radio se fait entendre aux extrémités du pays, dans toutes les provinces à la fois. De plus, il n'y a que six longueurs d'onde attribuées à tout le Canada, il y a neuf provinces et si chacune agit comme M. Taschereau veut que fasse la nôtre, quel beau désaccord et quelle cacophonie! Du point de vue du droit strict, M. Taschereau peut avoir raison ou tort, là n'est pas la question; elle est d'un ordre technique tel que même les tribunaux les plus élevés ne peuvent la résoudre toute, car elle dépasse les frontières du droit pour s'étendre sur un terrain où aucun texte de loi ne peut faire quoi que ce soit contre un état de choses du domaine pratique. Deux quotidiens de langue anglaise, l'un de Québec, le Telegraph, tout à fait ministériel, et le second d'Ottawa, le Journal, qui est un admirateur de M. Taschereau, disent à ce sujet, le premier, que décentraliser le contrôle de la radio conduira à un état de choses voisin du chaos et que la suggestion de M. Duplessis relative à une entente entre Ottawa et Québec est pleine de bon sens, et le Journal, qui vaudrait mieux un accord entre les deux pouvoirs, que des controverses futiles, coûteuses et interminables. Ce sera l'avis des gens de sens commun.

Pour rien

Il ressort du rapport assez piquant fait sur la prohibition aux Etats-Unis par la commission Wickerham, — dont on a dit justement que les membres s'accordent pour ne pas s'entendre, — que la loi votée chez nous du temps de M. King, à la demande de Washington, afin de rendre illégale l'exportation des alcools d'un port canadien à un port américain n'a eu aucune utilité pratique. C'était ce que prévoyait à l'époque les critiques canadiens de cette loi, votée d'accord par les députés de tous les partis, sauf quelques exceptions. Ces critiques ont vu clair. Les exportateurs canadiens font passer leurs alcools à destination des Etats-Unis par les îles françaises de Saint-Pierre et de Miquelon. Un journal conservateur de Toronto note avec dépit, en ces temps de crise économique où le gouvernement fédéral du pays a besoin de tous ses revenus, qu'"il semble qu'à une période critique pour l'échiquier fédéral, le pays a sacrifié un revenu annuel de 12 à 15 millions de dollars sans aucun profit véritable pour nos voisins du sud de la frontière internationale". La faute n'en est pas à un parti; elle est à tous. Et M. Bennett a été l'un ceux qui ont le plus vivement réclamé cette interdiction, au nom des bonnes relations internationales.

Cette loi aura eu raison contre la masse. Ce ne sera pas la première ni la dernière fois qu'une minorité aura fait preuve d'un sens des réalités plus juste que celui de la majorité.

Un bilan

Il y a eu, en 1930, aux Etats-Unis, 32,500 personnes tuées par l'automobile ou dans des accidents de circulation; 835,250 accidents de cette sorte; 962,325 accidents, auxquels les compagnies d'assurance ont dû verser en indemnités \$300,000,000. Un journaliste américain dit que c'est là la plus grande information de l'année et que, pourtant, la presse de son pays l'a négligée presque complètement. Il n'a que trop raison.

G. P.

Mistral

Un contretemps inattendu nous a empêchés de publier samedi la deuxième partie de l'étude du R. P. Théophile Hudon, S.J., sur Mistral et la Renaissance de la langue provençale.

Etant donné l'espace que nous devons ces jours-ci donner à l'Encyclique sur le Mariage, cette publication ne pourra vraisemblablement être reprise que samedi prochain.

Nous nous en excusons auprès de l'auteur et de nos lecteurs.

Souscription qui vient du fond de la Gaspésie

La souscription n'est pas énorme, mais il y a lieu de faire quelques commentaires en marge — S'il y avait un prix Nobel pour la pauvreté causée par l'exercice des vertus, il ne serait pas distribué souvent

(Par EMILE BENOIST)

Du fond de la Gaspésie m'arrive une lettre dont il faut citer des passages:

"Vous trouverez sous ce pli \$1.50 pour la Maison Ignace Bourget. C'est peu, nous voudrions faire plus, mais nous devons penser aux lépreux et aux lépreuses des missions de Chine.

La souscription que je vous adresse est de \$1.50. Notre vieux serviteur a donné la piastre et moi, le 50 sous. Ne soyez pas étonné si le serviteur donne plus que les maîtres. Il sert par dévouement. C'est un homme qui s'est ramassé suffisamment d'argent pour sa vieillesse et même assez pour donner des piastres aux bonnes œuvres éloignées: celles du diocèse le trouvent plus généreux.

Il ne sait pas lire et il me demande de lui lire ce qu'il y a dans le journal. Je ne peux pas lui raconter les nouvelles sensationnelles, nous ne recevons pas la Presse, cette grosse commode — où la mettrions-nous, nous sommes plutôt à l'étroit? Le Devoir n'est pas encombrant. C'est probablement pour cela qu'il pénètre jusque dans les coeurs. Nous ne recevons pas non plus le Soleil, qui brille dans quelques familles. N'y a-t-il pas toutes sortes de manières de briller?

Je reviens à mon vieux. Il veut toujours savoir ce que dit le Journal. Je lui ai raconté dans tous les menus détails la fondation Ignace Bourget. Au besoin, quand le cas est pathétique et que je le vois apitoyé, je lui glisse ma demande: "Bien, il faudrait leur envoyer quelque chose à ceux-là aussi." Ce sont les chaussettes de St-André-Avellin qui ont décroché la piastre. Soyez remerciés, les Chaussettes! Que les journalistes comprennent qu'ils n'écrivent jamais pour rien.

Notre vieux serviteur a été enthousiasmé du Maltais aux cinq langues, quoique personnellement je considère qu'on en ait assez d'une langue. Le Dr X l'a moins enthousiasmé car il ne comprend pas qu'en 29 ans de pratique, le Dr X n'ait pas su faire d'économies pour ses vieux jours. Il voudrait savoir l'histoire des autres hospitalisés de la Maison Ignace Bourget. Il me faut calmer son impatience et expliquer que tous ces pauvres gaux n'ont pas d'histoire, pour la plupart, qu'ils sont, sans être heureux eux-mêmes, comme les peuples sans histoire.

Si le pauvre vieux Gaspésien pouvait savoir comme il faut ne pas raconter l'histoire de certaines vies. Pour la plupart des hospitalisés de la Maison Ignace Bourget, il n'y a pas d'histoire: ils sont dans la misère noire et puis c'est tout. La misère noire — comme toutes les misères — est toujours pitoyable. C'est une misère à secourir. Quelqu'un s'offrait récemment pour secourir les pauvres méritants. C'est une belle formule, "les pauvres méritants". Ce qui n'est (Suite à la page 2)

Pour la Louisiane

ON PART D'OU L'ON VEUT ET L'ON REVIENT COMME L'ON VEUT

L'itinéraire général de notre Voyage en Louisiane a été établi avec le plus grand soin, de façon à combiner le maximum d'intérêt avec le minimum de frais et de fatigue. C'est ainsi qu'au trajet en chemin de fer Montréal-Chicago-Saint-Louis-La Nouvelle-Orléans, suivi de la course en autobus dans l'Acadie louisianaise, succédera le retour en bateau par le golfe du Mexique et l'Atlantique, ce qui sera fort reposant.

Mais cet itinéraire n'est pas obligatoire. Les voyageurs peuvent partir d'où ils voudront, venir et revenir comme ils voudront.

Notre Service des Voyages leur fournira, en tout état de cause, les billets nécessaires, soit par terre soit par mer.

A l'heure actuelle, nous avons des voyageurs qui viendront nous rejoindre de la Floride, d'autres peuvent revenir par la même Floride ou le canal de Panama et la Californie: tous recevront satisfaction.

Nous rappelons que le nombre des voyageurs est forcément limité et qu'on fera bien de hâter son inscription. Premiers arrivés, premiers servis.

La "Croix" des 10 et 11 janvier

Nous serions fort reconnaissants à quelqu'un de nos lecteurs qui n'en ferait point collection, s'il pouvait nous procurer les numéros de la Croix, de Paris, du samedi 10 et du dimanche 11 — lundi 12 janvier 1931.

S'adresser à la Rédaction du Devoir.

La parole du Pape

L'Encyclique "Casti connubii" de Sa Sainteté Pie XI sur le mariage

LETTE ENCYCLIQUE

aux vénérables Frères, les Patriarches, Primats, Archevêques, Evêques et autres Ordinaires en paix et communion avec le Siège apostolique: sur le mariage chrétien, considéré au point de vue de la condition présente de la famille et de la société, des nécessités, des erreurs et des vices qui s'y vérifient, à ce sujet, aujourd'hui.

PIE XI, PAPE

Vénérables Frères, Salut et Bénédiction apostolique:

Combien grande est la dignité de la chaste union conjugale, on le peut surtout reconnaître à ceci, Vénérables Frères, que le Christ, Notre-Seigneur, Fils du Père éternel, ayant pris la chair de l'homme déchu, ne s'est pas contenté d'insérer d'une façon particulière le mariage — principe et fondement de la société domestique et même de la société humaine tout entière — dans le dessein d'amour qui lui a fait entreprendre l'universelle restauration du genre humain: après l'avoir ramené à la pureté primitive de sa divine institution, il l'a élevé à la dignité d'un vrai et "grand" sacrement de la loi nouvelle (I Ephes. v. 32), et, en conséquence, il en a confié la discipline et toute la sollicitude à l'Eglise son épouse.

Pour que, toutefois, cette rénovation du mariage produise, dans toutes les nations du monde et dans celles de tous les temps, ses fruits désirés, il faut d'abord que les intelligences humaines soient éclairées sur la vraie doctrine du Christ concernant le mariage; il faut ensuite que les époux chrétiens, fortifiés dans leur faiblesse par le secours intérieur de la grâce divine,

fassent concorder toute leur façon de penser et d'agir avec cette très pure loi du Christ, par où ils s'assureront à eux-mêmes et à leur famille le bonheur et la paix.

Mais lorsque, de ce Siège apostolique, comme d'un observatoire, Nos regards paternels embrassent l'univers entier, Nous constatons chez la plupart des hommes, avec l'oubli de cette restauration divine, l'ignorance totale d'une si haute sainteté du mariage. Vous le constatez aussi bien que Nous, Vénérables Frères, et vous le déplorez avec Nous. On la méconnaît cette sainteté, ou on la nie impudemment. On bien encore, s'appuyant sur les principes faux d'une moralité nouvelle et absolument perverse, on foule aux pieds cette sainteté. Ces erreurs extrêmement pernicieuses et ces mœurs dépravées ont commencé à se répandre parmi les fidèles aussi, et peu à peu, de jour en jour, elles tendent à pénétrer plus avant chez eux; aussi, à raison de Notre office de Vicaire du Christ sur terre, de Notre pastoral suprême et de Notre magistrature, Nous avons jugé qu'il Nous appartenait d'élever la voix apostolique, afin de détourner des pâturages empoisonnés les brebis qui Nous ont été confiées, et, autant qu'il est en Nous, de les en prémunir.

DIVISION DE L'ENCYCLIQUE

Nous avons donc décidé de vous entretenir, Vénérables Frères, et, par vous, d'entretenir toute l'Eglise du Christ, et même le genre humain tout entier, de la nature du mariage chrétien, de sa dignité, des avantages et des bienfaits qui s'en répandent sur la famille et sur la société humaine elle-même, des très graves erreurs contraires à (Suite à la 2ème page)

S. G. Mgr Gauthier et le bolchevisme

Texte de la dernière circulaire de Monseigneur l'Archevêque-coadjuteur à son clergé

Monseigneur l'Archevêque coadjuteur a fait lire hier dans toutes les églises la lettre suivante:

Archevêché de Montréal, le 11 janvier 1931.

Mon cher Confrère, Au cours de la dernière année, j'ai saisi toutes les occasions qui se sont offertes d'attirer l'attention de nos catholiques sur la propagande bolchevique. J'y veux revenir une fois encore: des renseignements de première main me font croire que cette propagande s'exerce en ce moment dans notre ville d'une manière intense et qu'elle répand au sein de nos chrétiennes populations des idées malsaines.

Tous les catholiques se rappellent en quels termes saisissants Notre Saint Père a décrit les conditions faites en Russie à la Religion et à la morale, et quel écart il a voulu donner à Saint-Pierre même, à la cérémonie de réparation et de prières publiques qu'il a présidée. Le Vicaire de Notre-Seigneur voit juste et loin. En nous inspirant de sa pensée et de son exemple aussi bien que des besoins actuels de nos fidèles, il nous sera facile de dégager quelques utiles leçons.

I

Dans le grave problème que soulève l'éclosion et les développements du bolchevisme russe, le point de vue économique suffirait déjà à retenir l'attention. Nous sommes en présence d'un phénomène bien curieux à observer et dont l'histoire n'offre guère d'exemple: celui d'un gouvernement qui emploie à provoquer la révolution mondiale un argent et des ressources qu'il pourrait consacrer à soulager ses propres sujets, à promouvoir le bien-être de ses agriculteurs et de ses ouvriers industriels. Si nos ouvriers savaient — ce qu'on leur cache d'ailleurs soigneusement — dans quelles conditions d'esclavage travaillent leurs camarades russes, ils seraient moins empressés à vouloir, ici et pour eux, ces mêmes conditions.

Les Soviets ont opéré la conscription du travail des hommes; ils préparent les esprits à la conscription du travail des femmes. Ils rationnent sans merci les approvisionnements de toute nature. Il en résulte que, produisant à un coût minime, ils exportent les produits de leur agriculture et de leur industrie à des prix qui défient toute concurrence. Ils comptent ainsi, et non sans raison, désorganiser les industries et les marchés de l'étranger, répandre le mécontentement et préparer efficacement la révolution générale. Il n'est personne qui ne se rende compte de la réaction d'un pareil système sur nos industries canadiennes. L'on en indique déjà quelques-unes qui sont durement affectées. Si le fameux plan des Soviets, qui doit attendre l'an prochain son maximum d'intensité, réussit à leur gré, l'on peut s'attendre à ce que d'autres de nos industries subissent quelque contre-coup douloureux.

Voilà le problème. Le simple bon sens, semble-t-il, devrait pousser tous les gouvernements à se protéger contre ce que l'on appelle

"le dumping russe". Ici ou là, en Europe surtout, quelques cris d'alarme se font entendre. Pour qu'on trouve-t-ils si peu d'écho? C'est que, si l'on veut aller à la racine même du mal, il faut compter avec la passion du gain! Les lois économiques sont impuissantes à tirer le monde de la dépression où il se débat, quand des lois morales sont transgressées dont le respect est essentiel au bon ordre social. Il n'y a pas si longtemps que Léon XIII l'a rappelé, et il est intéressant de constater que des esprits qui ne sont pas des nôtres arrivent aux mêmes conclusions. J'ai sous les yeux en ce moment le discours d'un grand chef d'industrie qui ne craint pas d'affirmer que le malaise industriel vient "de la cupidité égoïste" de quelques-uns.

II

Je ne veux pas m'étendre davantage sur cet aspect, encore que le point de vue économique soit relié si intimement et de tant de manières à la question morale. Le bolchevisme russe implique surtout un problème religieux dont il devient urgent de s'occuper. C'est que nous sommes en présence, à Montréal, d'un phénomène inusité. Que cette théorie bolchevique continue d'exister entre gens de même race et de même langue qui en sont déjà imbus et qu'une immigration mal surveillée a laissés s'implanter ici, on le comprend encore sans

(Suite à la 2ème page)

Des adresses

MAISON IGNACE BOURGET, 441, rue de Montigny Est, Montréal. Téléphone: HARBOUR 9680.

Refuge de l'AIDE A LA FEMME, 441, rue Lagacière Est, Montréal. Téléphone: HARBOUR 4870.

C'est à ces deux endroits que les offrandes en nature peuvent être adressées. Les offrandes pour l'AIDE AUX FAMILLES ETRANGERES doivent être adressées à la MAISON IGNACE BOURGET, 441, rue de Montigny Est. Le trésorier de la MAISON IGNACE BOURGET est M. Eugène Simard, avocat, édifice de la Sauvegarde, Montréal. Prière de faire les chèques à l'ordre de la MAISON IGNACE BOURGET.

La trésorière de l'AIDE A LA FEMME est Mme Zéphirin Hébert, apt. E-90, Le Château, rue Sherbrooke ouest, Montréal. Prière de faire les chèques à l'ordre de l'AIDE A LA FEMME.

Pour l'AIDE AUX FAMILLES ETRANGERES, faire les chèques à l'ordre de la MAISON IGNACE BOURGET. L'argent qui est déposé en banque au nom de la MAISON IGNACE BOURGET ou au nom de l'AIDE A LA FEMME ne peut être retiré que par un chèque portant la signature d'au moins deux personnes sur trois qui sont autorisées à signer.

Demain: MARDI, 27 janvier 1931.
Saint Jean Chrysostome, év. conf. doct.
Lever du soleil, 7 h. 28.
Coucher du soleil, 4 h. 58.
Lever de la lune, 10 h. 39.
Coucher de la lune, 1 h. 01.
Pleine lune, le 4, à 9 h. 21 m. du matin.
Dernier quart, le 11, à 12 m. du matin.
Nouvelle lune, le 18, à 1 h. 42 m. du soir.
Premier quart, le 26, à 7 h. 11 m. du soir.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A. B. C." et de la "C. D. N. A."

BEAU ET PLUS DOUX
MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum 21.
Même date l'an dernier — 2.
Minimum aujourd'hui — 3.
Même date l'an dernier — 20.
BAROMETRE
10 heures a.m. 29.96. 11 heures a.m. 29.93.
Midi: 29.91.
Chiffres fournis par la Maison M.-R. de
Mésit, 1610 St-Denis, Montréal.

La poursuite en libelle de M. Houde contre M. Olivar Asselin

Les articles du rédacteur en chef du "Canada" dont se plaint le maire de Montréal

M. Camillien Houde, maire de Montréal, et chef de l'opposition conservatrice à Québec, vient de prendre une action en dommages au montant de \$5,000 contre le rédacteur en chef du "Canada", M. Olivar Asselin, qu'il accuse d'avoir écrit au cours de ces derniers mois une série d'articles libelleux et diffamatoires où il est visé personnellement ou comme membre de l'administration de Montréal. L'action a été inscrite vendredi après-midi en Cour supérieure en même temps qu'une autre action au même montant, intentée par M. J.-M. Savignac, échevin et membre du comité exécutif, qui se prétend lésé comme administrateur de la Cité par ces mêmes articles. Les procureurs des demandeurs sont Mires Lantôt et Hamelin.

Le demandeur, M. Camillien Houde, représente qu'il est le premier magistrat de la Cité de Montréal, qu'il a été élu à ce poste honorifique par une majorité d'au moins 20,000 voix en 1928 et d'au moins 40,000 voix en 1930, qu'il a été choisi à l'unanimité comme chef de la loyale opposition de Sa Majesté à la Législature de Québec par plus de onze cents députés venus de tous les coins de la province en juillet 1929 et qu'il a toujours joui de l'estime et de la haute considération de ses concitoyens et compatriotes de la province et du pays. Le demandeur, lui, est un journaliste qui occupe depuis quelques mois le poste de rédacteur en chef du "Canada", un journal quotidien du matin, où il écrit des articles "à bas desquels son nom est imprimé à sa connaissance et avec son consentement". Le demandeur représente encore que le "Canada" a une grande circulation dans la ville de Montréal et dans la province de Québec.

Le demandeur, après avoir affirmé que le défendeur a cessé d'écrire dans le "Canada" des articles libelleux et diffamatoires contre les administrateurs de la Cité de Montréal, cite un bon nombre de passages d'articles du défendeur qu'il estime libelleux et diffamatoires.

Démagogie

Le 9 décembre 1930, le défendeur écrivait et signait dans le "Canada" un article intitulé "MM. Taschereau et Houde devant la question juive" où il est dit entre autres choses: "Et maintenant que le lecteur nous dise sincèrement ce qui serait arrivé, où nous en serions, si le règlement était resté à la merci d'un démagogue sans conscience comme M. Houde. S'il s'est trompé lourdement sur les dispositions de nos compatriotes en l'espèce, il n'en garde pas moins la honte d'une tentative qui s'est traduite, avec son ambition frivole, une vaine et d'âme qu'on ne lui aurait pas soupçonnée".

Le demandeur proteste que le défendeur n'a pas le droit de le qualifier de démagogue sans conscience ni celui de l'injurier en disant qu'il a une âme vile.

Cabot sans scrupule

Dans un autre article intitulé "M. Houde se dit roué", du 12 décembre, le défendeur écrit toujours sous sa signature: "En se plaignant, comme il l'a fait à l'Assemblée législative, d'avoir été roué dans l'affaire des écoles juives, il confesse sa turpitude, c'est entendu, mais surtout il se décerne un joli brevet de stupidité. N'y aurait-il vraiment, chez ce cabot sans scrupule, qu'un nez pour prendre le vent (quelquefois de travers) et une gueule pour gueuler?"

Le demandeur représente que les injures contenues dans cet article sont de nature à l'exposer injustement à la haine et au mépris de ses concitoyens.

"Haute pègre"

Dans un article du 16 décembre, le défendeur affirme qu'on a loué au prix de \$7,500 par année un étage de l'édifice Métropole qui n'en

vaut pas \$5,000 et il applique à l'administration l'expression de "haute pègre de l'hôtel de ville". Le défendeur a donc tronqué sciemment les faits puisqu'il existe une résolution du comité exécutif au sujet des conditions de location d'un bureau dans l'édifice Métropole au prix de \$400 par mois. "Le demandeur, qui est le premier magistrat de la Cité de Montréal, est visé particulièrement par cette expression employée par le défendeur, "la haute pègre de l'hôtel de ville", avec conséquence qu'il se trouve accusé injustement devant l'opinion publique, comme voleur ou membre d'une société qui fait profession de voler."

"Gangsters, voutours, charognards"

Dans un article du 17 décembre, le défendeur traite les administrateurs de la Cité de Montréal de "gangsters", de "voutours", de "charognards", et dans un autre article du 19 décembre il les compare à des bandits. Le 5 janvier, le demandeur traite les administrateurs d'"aventuriers et de va-nu-pieds" et les accuse d'avoir pour l'administration.

Cadeau crapuleux

Le défendeur écrit le 9 janvier 1931 un article où il accuse les administrateurs d'avoir fait un "cadeau crapuleux" de \$2,500 au demandeur; en voici un extrait:

"L'exécutif municipal fait un cadeau de \$2,500 à un pauvre chômeur qui ne gagne que la bagatelle de \$18,700 par année. Le maire de Montréal est élu pour représenter tous les citoyens, y compris les chômeurs. Comme il n'est presque jamais à son bureau, que tout son travail comme maire consiste à faire par-ci par-là un discours démagogique sans queue ni tête, M. Houde considère qu'il a droit à une rémunération supplémentaire pour s'intéresser aux chômeurs."

"Même en multipliant le prix par dix, le cadeau de \$2,500 fait à M. Houde par ses "gangsters" sans maitrise, suffirait encore pour nourrir 200 chômeurs pendant 250 jours ou 1000 chômeurs pendant 5 jours."

"Tout l'esprit de l'administration municipale actuelle tient dans ce cadeau crapuleux de \$2,500."

"Comme dans tous les articles allégués dans cette action, écrits par le défendeur, dit la déclaration, ce dernier a été malicieux et particulièrement de mauvaise foi, en essayant d'induire le public à croire que les administrateurs municipaux avaient fait un cadeau "crapuleux" de \$2,500 à Son Honneur le maire, M. Camillien Houde, alors qu'il savait que cette somme était ainsi votée au nom de Son Honneur le maire pour défrayer les dépenses de l'organisation d'une commission de chômage, et lorsqu'il savait que cette somme ainsi votée devait être dépensée sous le contrôle du conseil municipal. M. Méneau, comme toutes les autres dépenses semblables qui sont votées au nom du maire pour les réceptions qui sont données à l'hôtel de ville ou pour les banquets qui sont donnés par la Cité à des personnages de marque."

Extrait d'articles

Le demandeur allègue en entier les articles du défendeur dont des résumés ont été extraits dans les paragraphes de la déclaration pour faire partie de l'action comme s'ils s'y trouvaient en entier et il produit des exemplaires du "Canada" du mois de décembre (les 9, 12, 15, 16, 17, 19, 29, 30) et du mois de janvier (les 5, 9 et 13).

"Etant donné que les calomnies et les faussetés contenues dans les articles allégués dans la présente action se sont répandues dans le public et causent un tort considérable au demandeur, M. Houde se croit bien fondé à réclamer du défendeur un montant inculcable de dommages réels et exemplaires qu'il consent à réduire à la somme de \$5,000 en se réservant tous autres recours."

La libération de Gandhi

LORD IRWIN L'ORDONNE, MAIS LE CHEF NATIONALISTE PA-RAIT REFUSER DE SORTIR DE PRISON AVANT LES MILLIERS D'AUTRES PRISONNIERS POLITIQUES — IL OBSERVE LE SILENCE, AUJOURD'HUI — L'ANNIVERSAIRE DE LA DECLARATION D'INDEPENDANCE DE L'INDE PAR LE CONGRES PAN-INDIEN

(D'après l'Associated Press)
Aujourd'hui, premier anniversaire de la déclaration d'indépendance de l'Inde par le congrès pan-indien, sur l'ordre formel du vice-roi lord Irwin, plusieurs des chefs nationalistes emprisonnés au cours de la campagne de désobéissance civile ont été libérés. Parmi ceux-ci, on signale le pandit Jawahar Lal Nehru, qui était président du congrès panindien lors de l'inauguration de la campagne de désobéissance, Mahadev Desai, secrétaire de Gandhi et membre du comité d'action du congrès. Lord Irwin a aussi ordonné formellement la libération de Gandhi, qui est emprisonné à Pounah depuis près de neuf mois, mais, aux dernières nouvelles, il paraissait refuser de sortir de prison avant la libération de milliers d'autres prisonniers politiques. D'après les dépêches, Gandhi observe une journée de silence, aujourd'hui. Les autorités de la prison lui ayant demandé, par écrit, où il désirait se rendre après sa libération, il s'est contenté d'écrire "Bombay" sur un bout de papier.

La célébration du premier anniversaire de la déclaration d'indépendance a donné lieu à des manifestations dans diverses villes. Les dépêches affirment que la police n'est pas intervenue, sauf dans un quartier de Bombay, où elle a opéré quatre arrestations, et à Calcutta, où elle a arrêté notamment le maire Chandra Bose.

A Pounah, où est emprisonné Gandhi, la célébration de la déclaration d'indépendance a rassemblé des foules considérables. Prévoyant que ces foules se livreraient à des manifestations si Gandhi sortait de prison, les autorités ont rassemblé de nombreux soldats et policiers dans cette ville.

Rangpur, Bengale, 26 (S.P.A.) — La police, samedi soir, a tué un musulman et blessé une cinquantaine de personnes en faisant feu sur une foule qui avait assailli à coups de pierres et de bâtons une procession hindoue. Après l'échauffourée, la police a arrêté 300 musulmans.

Mort du Dr C.-B. Biron

Le Dr C.-B. Biron, de Sainte-Sophie de Lévis, comté de Nicolet, doyen des gouverneurs du collège des médecins de la province de Québec, vient de mourir à l'âge de 55 ans chez sa mère, Mme C.-B. Biron, 1212, rue de Berri, où il séjournerait depuis quelque temps pour suivre en ville un traitement médical.

Né le 31 décembre 1875 à Sainte-Flore, comté de Saint-Maurice, il fut reçu médecin en 1902. Après avoir pratiqué un an à Montréal, il s'établit à Sainte-Sophie de Lévis, comté de Nicolet, où il pratiqua pendant vingt-sept ans. En 1921, il fut élu gouverneur du collège des médecins et depuis le dernier terme il en était le doyen. Il comptait parmi les chefs conservateurs du comté de Nicolet et il fut fortement question de sa candidature aux dernières élections provinciales.

Le Dr C.-B. Biron avait épousé le 9 février 1906, Mlle Jeanne Gervais, qui lui survit. Il laisse trois enfants, Mariette, Charles-Borromée et Madeleine.

Les funérailles auront lieu à Sainte-Sophie de Lévis jeudi matin à neuf heures. La dépouille funéraire partira de Montréal, demain.

Le Devoir offre ses condoléances à la famille en deuil.

La Conversion de saint Paul

Rome, 26 (S.P.A.) — La fête de la conversion de saint Paul a donné lieu à d'imposantes cérémonies dans la basilique romaine élevée à l'Apôtre des gentils. De belles cérémonies ont aussi marqué la fête dans diverses autres églises.

M. MacDonald et la conférence indienne

Londres, 26 (S.P.A.) — Le premier ministre Ramsay MacDonald a amorcé aujourd'hui un débat parlementaire sur la conférence indienne. Après avoir affirmé que la conférence a été un véritable succès, M. MacDonald a ajouté qu'il ne sait pas encore comment ses travaux seront continués. D'aucuns voient dans cette incertitude du premier ministre le reflet de l'embarras au sujet de la réaction que provoquera la libération de Gandhi.

On remarquait parmi les auditeurs du premier ministre lord Willingdon, le nouveau vice-roi de l'Inde.

Un ancien sénateur américain se tue

Jersey City, 26 (S.P.A.) — Edward J. Edwards, ancien gouverneur du New-Jersey et ancien sénateur fédéral, s'est tué d'un coup de feu.

Caissier tué par un bandit

UN APACHE ABAT LE CAISSIER DE NUIT DE LA COMPAGNIE DE TAXIS DE LUXE, WILLIAM RIED, D'UN COUP DE REVOLVER DANS LA POITRINE — ON CROIT AVOIR MIS LA MAIN SUR L'AUTEUR DU MEURTRE

Un bandit a abattu d'un coup de revolver dans la poitrine, vers 3 heures 45, ce matin, un nommé William Ried, caissier de nuit de la Compagnie de Taxis DeLuxe, angle Ontario et Jeanne-Mance, parce qu'il refusait de lui remettre une somme de \$15,000.

A 11 heures 15, huit heures après le meurtre, les détectives Therrien, Francon, Prisky, Bourdon, Laroche et Gorski ont opéré l'arrestation d'un individu dans une maison de l'avenue du Parc, tout près de l'endroit où le meurtre avait été commis. Ils n'ont pas voulu révéler le nom de celui qu'ils ont arrêté comme témoin important et qui comparaitra demain à l'enquête du coroner. Ils prétendent qu'ils ont mis sous verrou l'auteur du meurtre. Le capitaine Armand Brodeur a fait subir un interrogatoire serré au prévenu. On a retrouvé dans la chambre où il a été arrêté, un revolver Colt, calibre 38, semblable à ceux dont se servent les policiers. Ried a été abattu par une balle de calibre 38.

Le bandit a appelé Ried qui n'a pas voulu lui ouvrir la porte de son bureau. Comme il insistait pour lui parler, il est sorti sur le trottoir où l'individu lui a présenté un revolver, lui ordonnant de lui remettre les clés de son bureau. Ried s'est penché en avant lorsque après avoir refusé d'obéir il a craint de recevoir une balle. Le bandit a tiré juste à ce moment et la balle est allée dans l'estomac. La victime a succombé quelque temps après à l'Hôpital Général où un chauffeur de taxi l'a transportée en toute hâte.

Son coup fait, le bandit s'est sauvé à pied. Il avait deux paletots, l'un par-dessus l'autre, une casquette dans ses poches et un chapeau gris sur la tête. Il a jeté son paletot mais il a oublié d'échanger son chapeau pour la casquette qui est restée dans les poches du paletot dont il s'est dépouillé.

C'est au moyen de ce paletot et de cette casquette abandonnés dans la rue que les détectives ont retracé l'individu jusque dans la maison de l'avenue du Parc où ils l'ont arrêté.

L'affaire des fausses étiquettes

Un journal du dimanche annonçait hier l'arrestation imminente d'un organisateur politique en vue, par la police de la Commission des liqueurs, pour fabrication de fausses étiquettes de la Commission.

Ce matin, la rumeur associée au nom d'un avocat bien connu, dans cette affaire.

Nous avons communiqué ce matin avec M. Lucien Giguère, secrétaire de la Commission des liqueurs. M. Giguère nous déclare que ni le président, M. Cordeau, ni le chef de police de la Commission, M. Fitzgibbons, ni M. Savard, chef de la police fédérale, n'en ont entendu parler.

Le cabinet Laval

M. PIERRE LAVAL COMPTE AVOIR FORME SON MINISTERE D'ICI QUELQUES HEURES.

Paris, 26 (S.P.A.) — Le sénateur Laval, qui doit dans quelques heures être nommé au cabinet en remplacement de celui de M. Steeg et qui jeudi il sera en mesure de déclarer sa politique à la Chambre.

M. Laval a accepté la tâche de former un gouvernement, après refus de M. Aristide Briand de tenter l'entreprise. En décembre, M. Laval avait essayé de constituer un ministère, mais l'opposition de la droite et du centre droit d'une part et des radicaux d'autre part, l'en avait empêché. Hier, les radicaux-socialistes avaient paru décidés d'accorder au premier ministre l'appui de leur 135 députés, mais il paraît aujourd'hui qu'ils persistent dans leur refus de coopérer à un ministère comptant des "Marinistes".

Vraisemblablement, l'ancien premier ministre André Tardieu fera partie du nouveau cabinet Laval, de même que M. Aristide Briand. M. Laval a eu une conférence aujourd'hui avec les radicaux-socialistes Camille Chautemps, Edouard Daladier et Joseph Caillaux, ainsi que M. André Maginot, ministre de la guerre du cabinet Tardieu.

Les ordinations à la basilique

Sa Grandeur Mgr l'archevêque a conféré les ordres mineurs et majeurs hier matin à la basilique à de nombreux ordinands. La majorité étaient des religieux de la Compagnie de Jésus, de l'Ordre des Frères Mineurs Capucins et de la Congrégation de Sainte-Croix.

Le titre d'excellence

LA CONGREGATION ROMAINE DES CEREMONIES APPLIQUE OFFICIELLEMENT LE TITRE D'"EXCELLENCE" A TOUS LES ARCHEVEQUES, EVEQUES RESIDENTS ET TITULAIRES

Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal portera maintenant officiellement le titre d'"Excellence", à la suite d'un décret qui vient d'être passé par la congrégation romaine des cérémonies, comme tous les archevêques, évêques résidents ou titulaires du Canada et du monde entier. Le teneur du décret vient d'être câblé en substance au *Tablet*, de Brooklyn, dans les termes suivants:

"La Congrégation Romaine des cérémonies a publié un décret conférant officiellement le titre d'"Excellence" aux archevêques et évêques résidents ou titulaires, aux archevêques, évêques résidents ou titulaires du Canada et du monde entier. Le teneur du décret vient d'être câblé en substance au *Tablet*, de Brooklyn, dans les termes suivants:

"Le titre d'"Excellence" était pratiquement attribué à ceux qui sont mentionnés dans le présent décret, mais il ne l'était pas officiellement. Le décret déclare que le but de cet acte officiel est d'augmenter le prestige de la dignité des offices remplis par lesdits dignitaires."

Interrogé à ce sujet, le chancelier du diocèse de Montréal a déclaré qu'il n'en sait rien encore, mais que la nouvelle lui semble bien fondée, vu qu'en Italie on désigne toujours les archevêques et évêques et autres prélats sous le titre "Excellenza".

L'élection de St-Laurent

PAS UNE SEULE ASSEMBLEE. — LA PROPORTION DES VOTANTES. — ELECTION DES PLUS CALME.

La lutte bat son plein dans le quartier Saint-Laurent, où l'on élit un échevin. Pour la première fois peut-être à Montréal, l'organisation remplace les discours, car il n'y a pas eu une seule assemblée et il n'y en aura pas.

Ce quartier compte entre 5,400 et 5,500 électeurs, répartis entre 30 arrondissements de vote, qui se font par la plupart groupés dans des édifices publics afin d'empêcher la personification.

Un détail intéressant c'est qu'il y a dans ce quartier environ 15 pour cent de femmes, c'est-à-dire des veuves et des célibataires. Les fonctionnaires municipaux qui complètent les listes électorales sont surpris de cette proportion qu'ils considèrent comme exceptionnellement élevée.

M. Savignac, au nom du comité exécutif, et M. Biggar, au nom du conseil, ont promis aux deux candidats toute la protection voulue contre les télégraphes. On croit que ce sera une des élections municipales les plus calmes encore vues, ce qui est chose rare dans le quartier Saint-Laurent. Cela s'explique par le fait qu'aucun des partis officiels à l'hôtel de ville ne s'intéresse à l'élection.

La voie du C. P. R. à la rue de Rouen

L'ECHIEVIN LALANETTE EN DEMANDERA LA DEMOLITION

M. Lalancette, échevin du quartier Préfontaine, a annoncé ce matin qu'à la prochaine réunion du conseil, le 9 février, il présentera une motion demandant aux autorités municipales de forcer le Pacifique Canadien à démolir la voie ou remblai qui existe depuis une vingtaine d'années le long de la rue Rouen, et qui nuit au développement de deux quartiers. Le fait d'être demeurée à plusieurs reprises mais on ne semble pas devoir agir; il y aurait lieu de faire au Pacifique, à ce sujet, une lutte aussi intense que celle que l'on fait au Canadien National.

Le danger, a dit M. Lalancette, est que si l'on ne gagne pas contre le Canadien National au sujet de la voie du nord, le Canadien Pacifique ne s'autorise de cela pour utiliser la voie rue Rouen afin de raccourcir son trajet vers Québec. Il est nécessaire de faire disparaître cette voie, dans l'intérêt des deux quartiers intéressés et de la ville en général, si l'on considère le point de vue esthétique.

Les libéraux appuieront MacDonald

Londres, 26 (S. P. A.) — Sir Herbert Samuel, président du comité exécutif du parti libéral de Grande-Bretagne, a laissé entendre, dans un discours prononcé à Londres, il y a quelques heures, que les libéraux appuieront le gouvernement au sujet du bill des conflits d'intérêts. Sir Herbert a ajouté que les libéraux ont résolu d'éviter une élection générale avant la passion du bill de réforme électorale.

L'état de Mgr Fallon

Londre, Ontario, 26 (S.P.C.) — On signale une légère amélioration de l'état de santé de S. G. Mgr Fallon. Hier, le malade a eu des hémorragies stomacales.

L'affaire du "Josephine K"

UN GARDE-COTE AMERICAIN TIRE SUR CE NAVIRE CANADIEN — LE COMMANDANT CLUETT EST TUE — ON ATTEND DES RENSEIGNEMENTS OFFICIELS

Washington, 26. (Par Ken Clark, de la "Canadian Press"). — Les autorités américaines et la légation canadienne de Washington attendent des informations officielles au sujet de la canonade que le bateau garde-côte no 145 a dirigée contre le navire à moteur néo-écossais "Josephine K", au large du phare Ambrose, hier, et qui a causé la mort du commandant de ce navire, le capitaine William Cluett, de Lunenburg, Nouvelle-Ecosse.

La nouvelle de l'affaire, qui a eu lieu samedi soir, a causé une grande perturbation. La distance où le navire canadien se trouvait de la côte américaine et sa vitesse au moment où le garde-côte l'a canoné, détermineront l'importance de l'affaire au point de vue du Canada et des Etats-Unis. Aux premières nouvelles, le garde-côte soutient qu'il avait légalement droit de faire feu sur le navire canadien. D'après une information venant de New-York, le garde-côte surprit le navire canadien en train de transporter une cargaison de spiritueux.

D'autre part, s'il est établi que le navire canadien se trouvait en dehors des limites indiquées dans le traité de contrebande des spiritueux, il est probable que le garde-côte arguera "poursuite continue et serrée".

New-York, 26. (S. P. A.) — D'après certains rapports, le garde-côte no 145, après avoir tué le capitaine Cluett, s'est emparé du navire de celui-ci, la goélette néo-écossaise "Josephine K", de l'allée "Brooklyn", enregistrée à Newark, du remorqueur "Dauntless 6", de 19 tonnes et d'une cargaison de 3,700 caisses de whisky estimée à \$100,000. Le garde-côte a tiré trois coups d'avertissement, puis, la goélette s'arrêtant pas, quatre coups, sur la goélette. Après avoir capturé la goélette, il s'est emparé de l'allée "Brooklyn" et de son remorqueur. Une seconde allée lui a échappé.

Le capitaine Cluett était âgé de 39 ans. Sa femme et deux enfants lui survivaient, à Lunenburg, N.E.

Mort de S. G. Mgr McCarthy

Halifax, 26 (S.P.C.) — Sa Grandeur Mgr McCarthy, archevêque de Halifax, a succombé à une longue maladie, ce matin. Il était entré dans sa quatre-vingt-troisième année hier.

Mgr McCarthy avait vu le jour à Halifax. Il avait été ordonné prêtre le 9 juillet 1872 et élu archevêque de Halifax le 27 juin 1906. Mgr Sbarette, délégué apostolique, l'avait sacré, le 9 septembre 1906.

M. Stevens sera opéré pour l'appendicite

Ottawa, 26 (D. N. C.) — M. H. H. Stevens, ministre du Commerce, a été transporté à l'hôpital municipal d'Ottawa, hier soir. Il subira une opération pour l'appendicite. On craint toutefois des complications. Il restera probablement confiné à l'hôpital pendant cinq ou six semaines.

M. R. J. Manion, ministre des chemins de fer et canaux, remplacera M. Stevens au ministère du commerce.

Publication interdite

Ottawa, 26 (D.N.C.) — Les autorités fédérales ont prohibé l'entrée au pays de "Spicy Stories", publication de Wilmington, Etats-Unis. Il y a quelques jours elles avaient prohibé le "Parisian Life", de Jersey, Etats-Unis.

Le cardinal Rouleau bénit une église

Québec, 26. (D.N.C.) — La bénédiction par Son Eminence le cardinal Rouleau d'une nouvelle église à Saint-Dominique, a donné lieu, dimanche, à de fort belles fêtes. S. G. Mgr Courchesne, évêque de Rimouski, a célébré la messe. S. G. Mgr Papineau, évêque de Joliette, a donné le sermon de circonstance. On remarquait parmi les fidèles: le lieutenant-gouverneur Carroll, le premier ministre Taschereau, le maire de Québec, M. Lavigne, les sénateurs Thomas Chapais et Jules Tessier, et plusieurs autres.

Le successeur de lord Willingdon

Calcutta, Inde, 25 (S.P.C. et Reuter) — Selon une rumeur, sir Charles Tegart, commissaire de police de Calcutta, succéderait à lord Byng comme commissaire de la police de Londres et chef de Scotland Yard.

Nice, 26 (S.P.A. et Reuter) — L'ancien gouverneur général du Canada, lord Byng, a parait-il déclaré inexacte une rumeur selon laquelle il s'est démis de ses fonctions de commissaire de la police de Londres.

Projet de règlement

SUR LES COURS A BOIS, A CHARBON, LES GARAGES, LES BAUNDERIES ET LES POSTES DE GAZOLINE

Le conseil sera invité à sa prochaine réunion à se prononcer sur un projet de règlement concernant l'établissement de cours à bois, à charbon, à foin ou à grain, de garages publics, d'ateliers de réparation d'automobiles, de glacières, de refuges de nuit, de buanderies publiques et d'écuries de plus de trois places, ainsi que l'installation de réservoirs destinés à l'emmagasinement de gazoline ou d'huile pour des fins de commerce.

Le règlement no 630 actuellement en vigueur décrète que l'installation de cours de ce genre ne sera autorisée que si elle n'est pas en opposition avec les règlements municipaux de vote ou si elle se trouve dans un tel établissement.

Ce règlement ne permet donc pas aux propriétaires non résidents de s'opposer alors que ce sont eux qui en souffrent le plus par le fait que leurs locataires s'en vont et que leur propriété est dépréciée. De même les gens demeurant sur le côté opposé de la rue ne peuvent pas s'opposer parce que l'arrondissement de vote est habituellement un pâté de maisons, et que les arrondissements sont séparés par les rues.

Le projet de règlement devant le conseil amenderait le règlement existant et permettrait aux propriétaires et aux gens de l'autre côté de la rue de s'opposer parce qu'ils sont en réalité des intéressés.

Le collège de Saint-Lin incendié

Le feu a rasé le collège de Saint-Lin, vieux de trente et un ans, dirigé par les Frères de Saint-Gabriel. Les élèves dormaient au moment où les flammes ont été découvertes par le R. F. Thomas, que la fumée avait réveillé. Il découvrit les flammes dans la cave et donna l'alarme. Les élèves évacuèrent les lieux en bon ordre pendant que les pompiers, aidés de citoyens, combattaient l'incendie.

Il ne reste plus du vieux collège que les quatre murs calcinés.

L'affaire de la "Josephine K"

Washington, 26 (S.P.A.) — Dans un communiqué qu'il a émis à l'issue d'une conférence à la Maison Blanche, M. Lowman, secrétaire assistant du Trésor, affirme que le garde-côte no 145 "était en train de remplir son devoir statutaire de prévention de la contrebande" lorsqu'il a capturé la *Josephine K* au large du New-Jersey, samedi.

Gandhi est en liberté

(Dernière heure)
Pounah, Inde, 26. (S.P.A.) — Le chef nationaliste Gandhi a été remis en liberté aujourd'hui, vers 11 heures.

Un mois de prison pour un vol de \$196

Thomas Douglas, un jeune homme d'une vingtaine d'années qui avait volé différents articles d'une valeur de \$196, après s'être introduit par effraction dans le magasin de M. William Scully, 1202 rue Université, a été condamné ce matin par le juge Marin à un mois de prison aux travaux forcés.

Le vol a été commis le 21 courant et ce sont les détectives Morin et Scallan, sous les ordres du capitaine Tourville, qui avaient opéré l'arrestation du prévenu.

LA RADIO

CONCERTS DE LUNDI

Postes extérieurs

WEAF

6.05 p. m. — ORCHESTRE NOIR ET OR. — Direction, Ludwig Laurier. Programme détaillé: Marche orientale, de Bendix. Ouverture de "Princesse Jaune", de Saint-Saëns. Voix d'Amour, de Schumann. Under the Elms, de Herbert. Valse de la Belle au Bois Dormant, de Tschalkowsky. Mélodie, de Paderewski. Extraits, de "High Jinks", de Friml. Ballet Russe, de Luigini. Suite de la Nuit au Japon, de Brahms.

WJZ

8.00 p. m. — PROGRAMME STROMBERG-CARLSON. — Direction, Guy Harrison. Détails: Ouverture de Concert, Opus 24, de Mendelssohn. Menuet pour instruments à cordes, de Bolzoni. Hopak, de Moussorgsky. Adagio, de la 2e symphonie de Saint-Saëns. Marche hongroise, de Schubert-Liszt.

CHOUER

11.00 p. m. — L'HEURE DU CHOUER. — Direction, Ludwig Laurier. Programme: Ouverture de "Der Freischütz", de Weber. A la Taverne, de Jensen. Cossacks Revels, de Tschalkowsky. Danse des Soyaovs, de Statkovski. Pays de mes rêves, de Herman. Sérénade napoléonienne, de Sgambati. Au Diable, de Czibulka. Extraits de "Triakontameron", de Godevsky.

WTIC

7.00 p. m. — Causerie par le Dr W. G. Downs, fils, de l'Ecole Médicale de Yale, sur ses expériences parmi les Esquimaux du Labrador. Il fut le premier chirurgien dentiste à réparer les dents des Esquimaux à l'aide de la perforatrice électrique. Ils l'ont remercié en lui donnant du poisson et des légumes.

L'Heure Provinciale

Directeur de l'Heure Provinciale: M. Edouard Montpetit; directeur artistique et annonceur: M. Henri Letondal.

Programme de musique française contemporaine, avec les concours de M. Léo-Pol Morin et de la Petite Symphonie de Montréal sous la direction de M. J.-J. Gagnier.

1.—Causerie: "La musique française contemporaine", par M. Léo-Pol Morin.

2.—Orchestre: "Pastorale", Honneger. La Petite Symphonie de Montréal, directeur: M. J.-J. Gagnier.

3.—Chant: a) Air champêtre, Air vif, Poulenc; b) Arpèges, Roussel. Mlle Patricia Monest.

4.—"Deux danses", Debussy. Piano et orchestre, M. Léo-Pol Morin et la Petite Symphonie.

5.—Orchestre: "La Malaguena", Ravel.

6.—"Ariane et Barbe-Bleue", Paul Dukas. La Petite Symphonie de Montréal.

7.—Piano: a) Menuet du "Tombeau de Couperin", Ravel; b) Rigaudon du "Tombeau de Couperin", Ravel. M. Léo-Pol Morin.

8.—Orchestre: "Gullywog's Cakewalk", Debussy. La Petite Symphonie de Montréal.

L'Heure Provinciale, transmise par le poste C.K.A.C. de 8 à 9 heures mardi le 27 janvier.

CONCERTS DE MARDI

Postes extérieurs

WEAF

6 h. 05 p.m. ORCHESTRE NOIR ET OR. — Direction, Ludwig Laurier. Programme: Marche persienne, de Strauss. Ouverture de "Czar et Zimmermann", de Lortzing. Le cygne, de Saint-Saëns. Liebesfreud, de Kreisler. Sérénade espagnole, d'Albeniz. Extraits, de "Lady of the Slipper", de Herbert. Chanson d'amour du Bédouin, de Pinsuti. Danse de Festival, de Delibes. Ballet des fleurs, de Hadley.

WJZ

6.30 LES SAVANNAH LINERS. — Orchestre sous la direction de Dana S. Merriman. Programme: Valse, de Padilla. In a rose Bow, de Friml. Nola, d'Arndt. Berceuse russe, de Berlin. La danse des Cannibales, de Herbert.

7 h. 45 p.m. RECITAL JOE WHITE, ténor. Programme: Un rêve, de Bartlett. Gratitude, de Hubbell. Solos de ténor, par Joe White. Valse

bluette, de Drigo, par un trio. Aux enfants, de Rachmaninoff, solo par Joe White.

11.00 p.m. L'HEURE DU CHOUER. — Sous la direction de Ludwig Laurier. Programme complet: ouverture Rakoczy, de Keler-Bela. Danse hongroise no 1, de Brahms. Suite Esmeralda, de Drigo. Cortège nuptial, de Cindere-la, de Dicker. Marche funèbre d'une marionnette, de Gounod. Fidoles Wien, de Komzak. Humoresque, de Tschalkowsky. Affaire d'amour, de Puerner. Evenson, de Martin.

WABC

9.30 CONCERT SYMPHONIQUE PHILCO. — Sous la direction de Howard Barlow. Programme: Marche "Pomp and Circumstance", d'Elgar. Prélude du "Déluge", de Saint-Saëns. Air Gai, suite de ballet, de Gluck, arrangé par Mottl. Liebestod, de "Tristan et Isolde", de Wagner, et finale de la quatrième Symphonie, de Tschalkowsky.

PROGRAMMES DE LUNDI

Postes locaux

CKAC

8.00 L'heure du déjeuner. 9.00 Variétés. 10.30 Ouverture de la Bourse de Montréal. 10.45 Causerie française sur le menu quotidien.

11.00 Causerie anglaise sur le menu quotidien.

11.15 Disques. Nouvelles et température. Disques.

11.45 Programme de l'Association canadienne - française des aveugles et concour.

12.30 Bourses Montréal et de New-York.

12.40 Récital d'orgue de la salle Tudor.

1.15 Déjeuner du club Rotary.

3.45 Clôture de la Bourse. L'heure exacte.

5.00 Musique du Windsor.

5.30 Orch. du club Masson.

6.00 Nouvelles. Température. — Sommaire des programmes de la soirée.

6.15 Récital de piano automatique.

6.30 Orchestre Marazza.

7.00 Programme Montrose.

7.30 Concert Ritz Carlton.

7.45 Programme Day-Martin.

8.00 L'heure provinciale.

8.00 Concert du C.N.B.

10.00 Récital d'orgue salle Tudor.

10.30 Révisions, c'est l'heure, par l'orchestre de la "Presse", et Robert Choquette.

10.30 Résultats des parties de hockey, courtoisie de la Canada Cycle & Motor.

11.30 Musique du Mont-Royal. CFCF

10.00 Manhattans (NBC).

10.15 Studio.

10.30 Manhattans.

10.45 Studio.

11.30 Programme Ross Grafton.

11.45 Sweet and low, (NBC).

12.00 Programme Blackwell.

12.15 Programme La Salle.

12.30 Sur les ailes de la chanson, (NBC).

1.00 Cotes de la Bourse.

1.15 Musique Pennsylvania (NBC).

2.00 Blue Chasers (NBC).

2.30 Edna Wallace Hopper (NBC).

2.45 Sisters of the Skillet, (NBC).

3.00 Programme salle Ross.

4.00 Heure Canadienne Electrical.

5.00 Musique Hartney's Eventide.

5.55 Température, programme, et l'heure.

6.00 L'heure du crépuscule.

6.45 Cotes de la fermeture de la Bourse.

7.00 Amos 'n Andy, (NBC).

7.15 Studio.

7.30 Phil Cook, (NBC).

8.00 Roxy et son groupe, (NBC).

8.00 Orchestre Connor Washer.

8.30 Orch. hôtel Mont-Royal.

9.00 Melody Mike's Music shop.

9.30 Sketch.

10.00 Programme Stromberg-Carlson, (NBC).

10.30 Willard Robinson et son groupe.

11.00 Orch. hôtel Paramount, (NBC).

11.30 Heure et nouvelles.

PROGRAMMES DE MARDI

Postes locaux

CKAC

8.00 L'heure du déjeuner.

9.00 Variétés.

10.30 Ouverture de la Bourse de Montréal.

10.45 Causerie française sur le menu quotidien.

11.00 Causerie anglaise sur le menu quotidien.

11.15 Disques. Nouvelles et température. Disques.

11.45 Programme de l'Association canadienne - française des aveugles et concour.

12.30 Bourses Montréal et de New-York.

12.40 Récital d'orgue de la salle Tudor.

1.15 Déjeuner du club Rotary.

3.45 Clôture de la Bourse. L'heure exacte.

5.00 Musique du Windsor.

5.30 Orch. du club Masson.

6.00 Nouvelles. Température. — Sommaire des programmes de la soirée.

6.15 Récital de piano automatique.

6.30 Orchestre Marazza.

7.00 Programme Montrose.

7.30 Concert Ritz Carlton.

7.45 Programme Day-Martin.

8.00 L'heure provinciale.

8.00 Concert du C.N.B.

10.00 Récital d'orgue salle Tudor.

10.30 Révisions, c'est l'heure, par l'orchestre de la "Presse", et Robert Choquette.

10.30 Résultats des parties de hockey, courtoisie de la Canada Cycle & Motor.

11.30 Musique du Mont-Royal. CFCF

10.00 Manhattans (NBC).

10.15 Studio.

10.30 Manhattans.

10.45 Studio.

11.30 Programme Ross Grafton.

11.45 Sweet and low, (NBC).

12.00 Programme Blackwell.

12.15 Programme La Salle.

12.30 Sur les ailes de la chanson, (NBC).

1.00 Cotes de la Bourse.

1.15 Musique Pennsylvania (NBC).

2.00 Blue Chasers (NBC).

2.30 Edna Wallace Hopper (NBC).

2.45 Sisters of the Skillet, (NBC).

3.00 Programme salle Ross.

4.00 Heure Canadienne Electrical.

5.00 Musique Hartney's Eventide.

5.55 Température, programme, et l'heure.

6.00 L'heure du crépuscule.

6.45 Cotes de la fermeture de la Bourse.

7.00 Amos 'n Andy, (NBC).

7.15 Studio.

7.30 Phil Cook, (NBC).

8.00 Roxy et son groupe, (NBC).

8.00 Orchestre Connor Washer.

8.30 Orch. hôtel Mont-Royal.

9.00 Melody Mike's Music shop.

9.30 Sketch.

10.00 Programme Stromberg-Carlson, (NBC).

10.30 Willard Robinson et son groupe.

11.00 Orch. hôtel Paramount, (NBC).

11.30 Heure et nouvelles.

Les Syndicats et la politique

RESOLUTION DU CONSEIL CENTRAL

On nous prie de publier la résolution suivante adoptée par le conseil central des Syndicats catholiques et nationaux de Montréal au sujet de la politique. Cette résolution a été adoptée à une réunion tenue à l'édifice des syndicats, le 22 courant.

La résolution a été proposée par M. O. Filion et appuyée par M. F. A. Panneton. Elle a été adoptée par tous les délégués, moins un, dissident.

"La rumeur veut qu'un membre de nos syndicats semble devoir se lancer dans la politique active. Il nous paraît opportun de saisir cette occasion pour affirmer publiquement les principes du syndicalisme regardant la politique:

1o. Les syndicats ouvriers sont des corporations professionnelles au même titre et dans la même mesure que tout syndicat des classes libérales et patronales;

2o. L'Union de Fribourg, présidée par le cardinal Mercier, a défini en ces termes le régime corporatif:

"C'est le mode d'organisation sociale qui a pour base le groupement des hommes d'après la communauté de leurs intérêts naturels et de leur fonction sociale, et pour couronnement nécessaire la représentation publique et distincte de ces différents organismes.

"On peut dire que le régime corporatif est la condition nécessaire d'un bon régime représentatif, ou encore que l'ordre professionnel est la base normale de l'ordre politique.

"La corporation, étant une institution publique, doit avoir ses représentants dans les conseils de la Commune, de la Province et de l'Etat.

"La plus grande diversité régnait d'ailleurs selon les pays, les traditions historiques et les besoins passagers des intéressés, dans le mode d'élection, la composition des corporations et la proportion dans laquelle elles seront représentées dans les différents conseils du pays."

C'est de cette définition que les démocrates chrétiens de Belgique se sont prévalus pour participer comme corps distinct à la représentation politique de leur pays et aucune autorité ecclésiastique ne les a blâmés d'agir ainsi.

3o. Pour des raisons d'opportunité plénières de sagesse et que les syndicats tiennent à respecter scrupuleusement, il est compris que ces derniers entendent tenir en matière de politique d'aucune sorte la neutralité la plus absolue.

4o. Les Syndicats catholiques n'ont pas plus le droit que le Barreau, la Chambre des Notaires ou le Collège des Médecins d'interdire à l'un de leurs membres de s'occuper de politique si c'est la son désir, si ce n'est dans des cas exceptionnels où l'honneur professionnel serait en cause et où, pour ce qui nous concerne, la foi ou la morale serait en jeu.

5o. Il y a trop d'illustres exemples dans notre mouvement d'hommes tenant des postes en vue dans la politique en Europe, pour ne pas accorder la même liberté aux officiers de notre mouvement, comme à tous les membres: ainsi, le président actuel de la Confédération des Syndicats chrétiens belges, M. J.-R. de Bruyne, est député de la Chambre; le président de celle d'Anvers, M. H. Marck, est député d'Anvers, le président du bureau du comité exécutif, M. H. Hayman, est député de Saint-Nicolas et ministre du travail; le président de la Ligue provinciale de Limbourg, M. Van Cae-neghem, est député de Hasselt. Et que d'autres nous pourrions nommer.

"Bien que nous ne voyions pas de raison de paralyser les légitimes initiatives politiques ni de nos membres ni de nos officiers, nous réaffirmons hautement que le syndicalisme catholique est purement une institution d'édification économique, sociale et religieuse. Il entend y être toujours STRICTEMENT fidèle."

Le Devoir, mercredi 26 janv. 1916

Les Communes anglaises ont voté la conscription. Dans un article à ce sujet, M. Bourassa écrit: "Les journaux font grand fracas du succès de M. Asquith et de M. Bonar Law, qui ont réussi à réduire de deux tiers le nombre de votes inscrits contre la première lecture du projet de loi. Mais ce succès semble bien être une victoire à la Pyrrhus."

"L'exemption de l'Irlande, la reconnaissance des "objections de conscience" au service militaire, l'abolition de la peine de mort contre les insoumis, sont autant de brèches formidables portées au principe de la loi, autant d'invites aux réfractaires. Mais la capitulation, c'est l'engagement solennel pris par M. Bonar Law, au nom du cabinet tout entier, que la loi ne s'appliquera pas aux ouvriers requis pour la fabrication des armes et des munitions."

Les dépêches signalent quelques attaques françaises dans l'Artois.

Le Devoir, mercredi 26 janv. 1916

Le conseil municipal de Laval-des-Rapides vient d'adopter une résolution pour remercier M. Perreault, ministre de la voirie, qui a promis lors d'une grande assemblée tenue dimanche dernier qu'un boulevard reliant les ponts Viau et Lachapelle serait construit qui passerait dans les limites de la municipalité.

Le Club conservateur de Verdun organise une assemblée régionale qui se tiendra à Verdun, mardi soir, le 27 janvier, au Collège, angle des rues Wellington et Gail. Le Club conservateur de Verdun couvre trois comités et il a invité MM. J. A. Sullivan, député fédéral provincial de Verdun, à adresser la parole. Tous trois ont accepté l'invitation.

Le Club conservateur de Verdun organise une assemblée régionale qui se tiendra à Verdun, mardi soir, le 27 janvier, au Collège, angle des rues Wellington et Gail. Le Club conservateur de Verdun couvre trois comités et il a invité MM. J. A. Sullivan, député fédéral provincial de Verdun, à adresser la parole. Tous trois ont accepté l'invitation.

Le Club conservateur de Verdun organise une assemblée régionale qui se tiendra à Verdun, mardi soir, le 27 janvier, au Collège, angle des rues Wellington et Gail. Le Club conservateur de Verdun couvre trois comités et il a invité MM. J. A. Sullivan, député fédéral provincial de Verdun, à adresser la parole. Tous trois ont accepté l'invitation.

Le Club conservateur de Verdun organise une assemblée régionale qui se tiendra à Verdun, mardi soir, le 27 janvier, au Collège, angle des rues Wellington et Gail. Le Club conservateur de Verdun couvre trois comités et il a invité MM. J. A. Sullivan, député fédéral provincial de Verdun, à adresser la parole. Tous trois ont accepté l'invitation.

Le Club conservateur de Verdun organise une assemblée régionale qui se tiendra à Verdun, mardi soir, le 27 janvier, au Collège, angle des rues Wellington et Gail. Le Club conservateur de Verdun couvre trois comités et il a invité MM. J. A. Sullivan, député fédéral provincial de Verdun, à adresser la parole. Tous trois ont accepté l'invitation.

Le Club conservateur de Verdun organise une assemblée régionale qui se tiendra à Verdun, mardi soir, le 27 janvier, au Collège, angle des rues Wellington et Gail. Le Club conservateur de Verdun couvre trois comités et il a invité MM. J. A. Sullivan, député fédéral provincial de Verdun, à adresser la parole. Tous trois ont accepté l'invitation.

Le Club conservateur de Verdun organise une assemblée régionale qui se tiendra à Verdun, mardi soir, le 27 janvier, au Collège, angle des rues Wellington et Gail. Le Club conservateur de Verdun couvre trois comités et il a invité MM. J. A. Sullivan, député fédéral provincial de Verdun, à adresser la parole. Tous trois ont accepté l'invitation.

Le Club conservateur de Verdun organise une assemblée régionale qui se tiendra à Verdun, mardi soir, le 27 janvier, au Collège, angle des rues Wellington et Gail. Le Club conservateur de Verdun couvre trois comités et il a invité MM. J. A. Sullivan, député fédéral provincial de Verdun, à adresser la parole. Tous trois ont accepté l'invitation.

Le Club conservateur de Verdun organise une assemblée régionale qui se tiendra à Verdun, mardi soir, le 27 janvier, au Collège, angle des rues Wellington et Gail. Le Club conservateur de Verdun couvre trois comités et il a invité MM. J. A. Sullivan, député fédéral provincial de Verdun, à adresser la parole. Tous trois ont accepté l'invitation.

Le Club conservateur de Verdun organise une assemblée régionale qui se tiendra à Verdun, mardi soir, le 27 janvier, au Collège, angle des rues Wellington et Gail. Le Club conservateur de Verdun couvre trois comités et il a invité MM. J. A. Sullivan, député fédéral provincial de Verdun, à adresser la parole. Tous trois ont accepté l'invitation.

Le Club conservateur de Verdun organise une assemblée régionale qui se tiendra à Verdun, mardi soir, le 27 janvier, au Collège, angle des rues Wellington et Gail. Le Club conservateur de Verdun couvre trois comités et il a invité MM. J. A. Sullivan, député fédéral provincial de Verdun, à adresser la parole. Tous trois ont accepté l'invitation.

Le Club conservateur de Verdun organise une assemblée régionale qui se tiendra à Verdun, mardi soir, le 27 janvier, au Collège, angle des rues Wellington et Gail. Le Club conservateur de Verdun couvre trois comités et il a invité MM. J. A. Sullivan, député fédéral provincial de Verdun, à adresser la parole. Tous trois ont accepté l'invitation.

Le Club conservateur de Verdun organise une assemblée régionale qui se tiendra à Verdun, mardi soir, le 27 janvier, au Collège, angle des rues Wellington et Gail. Le Club conservateur de Verdun couvre trois comités et il a invité MM. J. A. Sullivan, député fédéral provincial de Verdun, à adresser la parole. Tous trois ont accepté l'invitation.

Le Club conservateur de Verdun organise une assemblée régionale qui se tiendra à Verdun, mardi soir, le 27 janvier, au Collège, angle des rues Wellington et Gail. Le Club conservateur de Verdun couvre trois comités et il a invité MM. J. A. Sullivan, député fédéral provincial de Verdun, à adresser la parole. Tous trois ont accepté l'invitation.

Le Club conservateur de Verdun organise une assemblée régionale qui se tiendra à Verdun, mardi soir, le 27 janvier, au Collège, angle des rues Wellington et Gail. Le Club conservateur de Verdun couvre trois comités et il a invité MM. J. A. Sullivan, député fédéral provincial de Verdun, à adresser la parole. Tous trois ont accepté l'invitation.

Le Club conservateur de Verdun organise une assemblée régionale qui se tiendra à Verdun, mardi soir, le 27 janvier, au Collège, angle des rues Wellington et Gail. Le Club conservateur de Verdun couvre trois comités et il a invité MM. J. A. Sullivan, député fédéral provincial de Verdun, à adresser la parole. Tous trois ont accepté l'invitation.

Le Club conservateur de Verdun organise une assemblée régionale qui se tiendra à Verdun, mardi soir, le 27 janvier, au Collège, angle des rues Wellington et Gail. Le Club conservateur de Verdun couvre trois comités et il a invité MM. J. A. Sullivan, député fédéral provincial de Verdun, à adresser la parole. Tous trois ont accepté l'invitation.

Le Club conservateur de Verdun organise une assemblée régionale qui

Le Page féminine

A mon aiguille

Quand tu voles agile, ô ma petite amie,
Dans les graves dessins de blanche broderie.
Dans les habits du pauvre, ou dans les plis heureux
D'une étoffe légère ou d'un tissu laineux,
Je te conte tout bas ma joie ou ma tristesse,
Mon idéal trop haut pour ma grande faiblesse;
Mes rêves d'avenir, mes desirs, mes espoirs,
Les songes que je fais dans la tiédeur des soirs;
Les secrets de mon cœur, les amours de mon âme,
Et tu me comprends bien, bonne petite femme,
Je te dis mon amour pour les fleurs de nos bois,
Pour les petits oiseaux qui logent sous nos toits,
Pour le sentier étroit ou couvert de feuillage
Où filtre le soleil, où s'arrête l'orage;
Pour le ruisseau d'argent au lit de blanc gravois,
Où la lune en riant mire son gai minois;
Pour notre beau grand fleuve et la vieille montagne
Qui se dentelle en vert au ciel de ma campagne;
Pour la prairie en fleurs, pour les champs de blé d'or,
Pour ma vieille maison où le grand passé dort.

En te disant cela sur ton mol mouvement,
Ja rythme ma pensée, Et j'écris simplement
Toute l'émotion que je t'ai racontée.
Alors, je m'aperçois, la page barbouillée,
Qu'une simple syllabe à chacun de tes points
Donne, quand vient le soir, beaucoup d'alexandrins.

André GEORGET

Février 1928.

La tuberculose à Montréal

LES DECES PENDANT LES DIX DERNIERES ANNEES — LES ELEMENTS DONT NOUS DISPOSONS CONTRE LA TERRIBLE MALADIE — IL FAUDRAIT UN PREVENTORIUM

Le dernier rapport annuel du Service de Santé de la ville de Montréal nous donne le nombre de décès par tuberculose qui sont survenus au cours des dix dernières années. La moyenne de ces décès pour les années 1919 à 1923 a été de 1,016; celle des années 1924-1928 a été de 938. Les décès au cours de l'année 1929 se sont élevés à 1,013. Ces chiffres nous démontrent à première vue que nous ne faisons guère de progrès.

Mais c'est à tirer une conclusion trop hâtive: pour se renseigner sur la marche de la mortalité par tuberculose, il faut en calculer le taux, c'est-à-dire reporter le nombre des décès au chiffre de la population. Or ce calcul nous démontre que si le nombre des décès se maintient, le chiffre de la population va en augmentant, produisant ainsi une diminution dans le taux de la mortalité.

Il faut ajouter, cependant, que le taux qui est calculé à 133 en 1929 est encore trop élevé. La lutte poursuivie contre le fléau produit des résultats qu'il faut s'empresse d'augmenter encore.

Pour le faire, il faut développer davantage les éléments dont nous disposons contre la tuberculose. Rappelons brièvement. Le dispensaire est le centre de la lutte. C'est lui qui est chargé de prendre toutes les initiatives de la lutte. C'est dire la nécessité de multiplier les dispensaires pour les rendre accessibles autant que possible à toute la population.

Nos institutions d'hospitalisation sont notoirement insuffisantes. Toutes les autorités maintiennent qu'il faut disposer d'un nombre de lits égal à celui des décès. A ce compte il nous faudrait de 900 à 1,000 lits. Or nous n'en disposons que de 500 environ. Formons donc des vœux pour que les projets actuellement à l'étude par l'hôpital du Sacré-Cœur de Cartierville, par l'Institut Bruchési et le Royal Edward Institute soient réalisés dans un avenir rapproché.

Il nous faut enfin une autre institution appelée préventorium pour recevoir les enfants menacés de la tuberculose. Malheureusement nous ne l'avons pas encore. En attendant, d'autres œuvres ont surgi qui rendent de précieux services, mais qu'il faut encore développer davantage, ce sont les camps d'été. L'Institut Bruchési possède le sien dans les Laurentides, mais il est encore insuffisant. Répondant aussi aux mêmes besoins, les Colonies des va-

cances des grèves dont nous sommes dotés. Ce sont là encore des œuvres qui sont loin de répondre au besoin de notre population. Aussi, c'est pour leur permettre de se développer que la Fédération des œuvres sociales de santé organise présentement sa troisième campagne annuelle de souscription. Que tous répondent généreusement à l'appel qui leur sera adressé. Ces œuvres leur rendront à raison de cent pour un par une diminution encore plus encourageante de la menace de la tuberculose.

(Par la Fédération des œuvres sociales de santé.)

La R. S. Sainte-Croix

Saint-Hyacinthe, 24 (D. N. C.). — La R. S. Sainte-Croix, des Soeurs de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe, est décédée à la maison-mère de sa communauté, à Saint-Hyacinthe, à l'âge de 69 ans. La défunte, née Ernestine Dansereau, était originaire de Saint-Pie-de-Bagot. Elle avait été l'une des premières religieuses à entrer dans la communauté des Soeurs de Saint-Joseph. Elle était la soeur de feu la R. S. Saint-François d'Assise, ancienne dépositaire générale de la communauté, et avait elle-même été directrice de plusieurs maisons d'éducation des Soeurs de Saint-Joseph, notamment à Saint-Dominique-de-Bagot, à Saint-Sébastien d'Iberville, à Sainte-Victoire, à Clareville, et à Saint-Joseph-de-Sorel. La regrettée défunte laisse encore deux soeurs religieuses, les RR. SS. Saint-Ignace-de-Loyola et Saint-Pie, des Soeurs de La Présentation-Marie, l'une et l'autre de Saint-Hyacinthe.

Profession religieuse

Saint-Hyacinthe, 24 (D. N. C.). — Une imposante cérémonie de profession religieuse a eu lieu au monastère des Soeurs Adoratrices du Précieux-Sang de cette ville, présidée par M. le chanoine F.-A. Laroché, procureur de l'évêché. Les RR. SS. Marie-Médatrice, née Emélie Choinière, de Saint-Alphonse-de-Grandy, et Sainte-Lucie, née Marie-Jeanne Vachon, de Somersworth, N.H., ont prononcé leurs vœux de religion. Le sermon de circonstance fut prononcé par M. l'abbé J.-E. Belval, curé de Saint-Alphonse-de-Grandy, qui avait pris pour texte les paroles liturgiques de l'Office des Vierges: *Veni electa mea et ponam in te thronum meum*. Au chœur, on remarquait M. le chanoine G.-A. Beaudry; MM. les abbés J.-B. Nadeau, chapelain du monastère; Edmour Saint-Pierre, chapelain des RR. SS. de Saint-Joseph; J.-E. Vachon, vicaire à Manchester, N.H., et frère de l'une des nouvelles professes.

LA VOGUE DU TRICORNE



Voici qu'on porte de nouveau le tricorne, mais un tricorne aux angles adoucis par des draps, des plis, des points ici et là; de sorte qu'il prête à beaucoup d'imagination et qu'on peut le rendre, en lui donnant la forme qu'on veut, seyant pour tous les types de visages.

Religion et beauté

BELLE CONFERENCE DU PERE CHENU, O.P. — LA BEAUTE ARTISTIQUE DU MOYEN AGE — LA CATHEDRALE, BEAU TRIOMPHE DU SENTIMENT RELIGIEUX

Samedi soir dernier, le comité d'art chrétien et de propagande liturgique des A. F. A. C. C., réunissait à la salle Tudor, chez Jas. Ogilby, Ltd., un auditoire d'élite, pour entendre le célèbre conférencier que Montréal a déjà eu l'occasion d'apprécier, le R. P. Chenu, O. P., du Saulchoir, en Belgique.

M. Olivier Maurault, P.S.S., présente la conférence comme étant un médiéviste convaincu, "qui se sent dans le treizième siècle mieux que nous dans le vingtième". Le souci des arts liturgiques, dit M. Maurault, n'est pas tellement intense chez nous qu'on ne doive se réjouir beaucoup de cette occasion qui nous permet d'en répandre le goût.

La conférence du R. P. Chenu était intitulée: "Religion et beauté — La cathédrale au moyen âge". Le Père Chenu va nous guider parmi tous ces chefs-d'œuvre du moyen âge et nous convaincre que la religion n'est pas seulement génératrice de beauté morale mais aussi de beauté artistique. Notre province est une des régions les plus catholiques du monde et nulle part peut-être, l'art religieux n'est plus indigent. Il faut réagir et entrer résolument dans la grande tradition de l'Eglise.

A l'issue de la conférence le Dr Herbert Sanders, F.R. C.C., a déposé sa maîtrise habituelle dans l'exécution d'un programme musical approprié au sujet traité par le conférencier.

Voici un résumé de la conférence: Religion et beauté ont une affinité naturelle. L'histoire est là pour manifester que tout réveil, toute ferveur religieuse, a été pour l'art une période de renouveau et de fécondité. La contemplation de l'âme religieuse recrée dans son silence et sa stupefaction intérieure, une extraordinaire puissance. La cathédrale est l'effet de la puissance triomphante de l'âme religieuse qui a su incarner et fixer à jamais son émotion, son extase, dans la pierre. L'art en religion n'est donc bien le croire. C'est l'épanouissement normal de la religion, de

l'âme religieuse. Nous pouvons distinguer dans la cathédrale médiévale l'âme de la cathédrale, c'est-à-dire l'idéal qui l'inspire, et d'autre part, la technique au service de cette âme.

La cathédrale est le plus beau triomphe plastique du sentiment religieux, — du moins comme effet de puissance. On a dit de l'art gothique que c'était une "mathématique musicale". Mathématique, c'est-à-dire la technique, tout le procédé savant et le traitement qu'il a fallu faire subir à ce corps de pierre; mais la musique, c'est au-delà de cette géométrie admirable, l'art dans ses facteurs les plus spirituels.

Pour sentir à fond la puissance spirituelle et esthétique de la cathédrale, il faudrait parler du sentiment de la présence divine dans l'Eucharistie. C'est évidemment le tabernacle qui, comme un trône mystérieux, est le centre vers lequel les lignes convergent. En fait, l'art de la cathédrale est un art populaire, i.e. le peuple le comprend. Il y voit l'histoire de la Vierge, la série des Apôtres, la légende du martyr local. Il est donc chez lui dans la cathédrale, et les statues qu'il y voit lui parlent, tandis que les héros de l'antiquité n'ont leur place que dans le salon de quelque mécène. La cathédrale est la maison de tous. Tous d'ailleurs ont construit, donner ce qu'il avait — ne fût-ce que ses bras.

Le corps de la cathédrale, c'est-à-dire la technique. L'artiste médiéval fut un admirable ouvrier, un admirable architecte, comme on disait alors, un "maître d'œuvres". La trouvaille géniale de la croisée d'ogive fut une révolution véritable dans l'art de bâtir. On sureleva dès lors sans cesse la nef principale, d'immenses verrières parent les côtés, tandis que les façades s'ornent de grandes roses. L'idée d'une ascension, d'une montée vertigineuse, en même temps que l'impression de grandeur s'en trouve sensiblement accrue. Le R. P. Chenu compare alors l'impression différente que donne Saint-Pierre de Rome et une cathédrale gothique.

Saint-Pierre, malgré ses dimensions gigantesques apparaît ordinaire, alors que la cathédrale paraît plus grande qu'elle ne l'est en réalité. L'artiste de Saint-Pierre a fait grand en multipliant l'unité de mesure, tandis que l'architecte du moyen âge a gardé la mesure humaine. Cette alliance de l'audace et de la mesure compose l'âme

L'Encyclique sur le mariage

Le DEVOIR en publiera le texte intégral, en une édition populaire

L'Encyclique sur le mariage est de toute évidence l'une des plus importantes qui aient été publiées depuis un demi-siècle. Elle rappelle, avec une autorité souveraine, des notions essentielles; elle répond à des objections et elle réfute des erreurs qui sont répandues à profusion, particulièrement peut-être en Amérique.

Le Devoir a décidé de faire de ce document, qui couvre, nous annoncent les dépêches, une vingtaine de mille mots, une édition populaire, à un prix très bas. Il sera de la sorte très facile de le propager et, s'il en est besoin, de le découper, etc.

Le texte — nous nous servons naturellement de la version française officielle — sera publié en une brochure de 40 à 48 pages, avec couverture, d'un format commode. Il se vendra 10 sous l'unité et \$1 la douzaine, franco. Au cent, \$7; pour les 500, \$30; au mille, \$50, port en plus pour ces derniers cas.

On est prié de nous adresser tout de suite les commandes, afin que nous puissions régler notre tirage. La brochure sera mise sous presse et expédiée aussitôt après l'arrivée du texte officiel de l'encyclique.

Tout commandeur pour moins de cent exemplaires doit être accompagné de la remise correspondante.

Ce texte inaugure une série de publications périodiques, où le Devoir s'efforcera de conserver pour le public et de mettre à la disposition de ses lecteurs les principaux documents qui les intéressent.

Le prix des divers numéros dépendra naturellement de la longueur des pièces publiées. C'est une entreprise dont nous reparlerons.

de nos artistes médiévaux, qui furent par excellence des artistes français, puisque ces deux qualités de leur race éclatent dans la cathédrale gothique. Comme l'Athènes de Périclès, la France a créé alors pour tous les peuples.

BON A SAVOIR

Guérir le rhume de cerveau. — On met dans un vase plus profond que large une cuillerée à café de poudre; on le remplit à moitié d'eau bouillante, et l'on verse sur lui un cornet de papier. Le sommet du cornet est déchiré au point qu'il soit possible d'y enfoncer le nez. On respire alors, pendant cinq à dix minutes, les vapeurs d'eau chargées de camphre.

Ces inhalations doivent être répétées toutes les quatre ou cinq heures.

Contre les engelures. — Faites bouillir dans deux pintes d'eau un pied entier de céleri coupé en menus copeaux, laissez réduire presque de moitié. Plongez la partie du corps atteinte d'engelure dans cette eau et efforcez-vous de supporter ce bain à une température très élevée, la plus possible.

Le lendemain, les engelures commencent à disparaître, les autres seront bien adoucies et un second bain, le lendemain, en aura raison.

Bien entendu, ceci n'est pas pour les engelures qui sont ulcérées.

Coupures et blessures faites par des instruments tranchants. — Le meilleur pansement à faire tout de suite au blessé consiste dans des compresses dans 7 onces d'huile d'olive dans laquelle on a fait macérer une bonne poignée de fleurs de mélilot séchées à l'ombre. Laisser toujours les fleurs dans l'huile. On a soin de mettre quelques fleurs sous la compresse imbibée qu'il faut renouveler jusqu'à parfaite guérison: elle se fait attendre au plus sept à huit jours, et souvent moins.

Ce remède, longtemps expérimenté, a guéri des plaies pour lesquelles on avait épuisé en vain tous les remèdes.

vingt mille francs chacune. Il les défit toutes, compta les billets un à un: il y en avait deux cent quarante.

Le banquier recommença deux fois, trois fois son compte. Toujours le même résultat: deux cent quarante mille francs. Et les dix-sept mille autres, qu'étaient-ils devenus?

Léopold crispait ses doigts parmi les papiers soyeux étalés sur la tablette.

EATON

Nouveaux prix plus bas pour

DEUX DE NOS SERIES DE BAS

Les Mayfair

Auparavant 1.85 — Maintenant 1.65

Le prix est maintenant plus bas, mais la qualité est toujours la même. Cette baisse a été rendue possible par les conditions actuelles du marché, et nous nous hâtons de vous en faire bénéficier. Ces bas sont entièrement en soie "service" épaisse avec entrée et pied renforcés en fil mercerisé. Le choix de couleurs est toujours selon la mode du jour.

Les Eatonia

Auparavant 1.50 — Maintenant 1.35

Cette série présente aussi les bas entièrement en soie chiffon avec entrée finie picot. Les nuances aussi sont tout à fait nouvelles: bruns soleil, tons soleil 1931, et tons de peau.

Rez-de-chaussée — Rue Victoria

T. EATON CO. DE MONTREAL LIMITED

Aux Ecoles ménagères

461 EST, RUE SHERBROOKE

Un cours élémentaire de couture sera donné le lundi matin, à 9 h. 30 pour les personnes qui désirent se préparer au cours régulier de couture qui commencera vers la fin de mars pour se terminer vers le milieu de juin. L'on y enseignera les points de couture, simples et décoratifs, les poches et les boutons, les taillures, à tailler des fonds de robe, etc., etc.

Deux démonstrations culinaires se donnent pour les personnes qui ne s'inscrivent pas à l'avance. Le mardi, à 2 h. et le jeudi soir à 7 h. 30.

Menu de mardi:
Crème de riz
Gelée de viande
Mousse ou poulet en aspic
Rouleau de salade
Petits gâteaux à l'orange
Glace émeraude
Le menu de jeudi sera donné dans les journaux, mercredi.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Té-

ERNEST LAVIGNE

Organiste à St-Jean-Baptiste
Professeur de piano, orgue,
théorie, solfège.

958, avenue Duluth Est
Tél. FRontenac 5344 - Montréal

Chez les Sourdes-Muettes

Une assemblée importante a été convoquée pour demain après-midi le 27 janvier, à 2 h. 30, à l'Institut des Sourdes-Muettes. L'ordre du jour comporte entre autres questions l'organisation de la partie de cartes annuelle au profit de l'œuvre des sourdes-muettes. Les dames bienfaitrices et spécialement celles du conseil général sont priées d'être présentes à cette réunion.

MICHELLE LE NORMAND (Madame Léo-Pol Desrochers). Auteur de la maison. (Illustrations de Madame Lionel de Bellefeuille).

Un des plus grands succès de librairie du Canada français, ce livre, dont la troisième édition vient de paraître, est à son sixième mille. "Livre d'histoire, chef-d'œuvre du terroir", ainsi le qualifie notre poète Albert Lozeau à sa parution. Rempli d'originalité, de talent, d'émotion, ce livre intéresse tous les âges.

Au comptoir, \$1.00; franco, \$1.05. Librairie du Devoir.

Feuilleton du "Devoir"

TROP CHER

par Marie LE MIÈRE

10 (Suite)
En habit, il avait grand air; le plastron éblouissant et la cravate blanche seyait à son teint de blond et le faisaient paraître moins pâle. Les accords entraînants de l'orchestre lui causèrent un étourdissement agréable. Il invita, un peu au hasard, quelques jeunes filles qui en laissent voir leur plaisir; mais, bien vite, il se lassa. Ces jolies petites créatures ne ressemblaient point à Yvonne. Ah! Yvonne! quelle était loin! L'enfer du jeune homme tomba subitement, un ennui insurmontable s'empara de son âme. Au bout d'une heure, il prit congé de ses hôtes, prétextant un malaise, et se retira.

Distrait comme Olivier, mais pour des raisons toutes différentes, il se trompa de chemin et se trouva bientôt à l'entrée d'un passage étroit et mal éclairé. Il y fit quelques pas à l'aventure; mais il ne tarda point à reconnaître, au delà d'un mur élevé, l'arrière des bureaux de la banque Grandlieu. Une grande porte massive encastrée dans ce mur était plongée en une ombre compacte projetée par la maison d'en face. Pas un passant dans cette voie bordée de demeures lépreuses qui suintaient la misère et le vice. Fresnay avança plus rapidement, mais il s'arrêta court: au moment où il passait devant la grande porte, il avait eu l'impression bizarre qu'une per-

sonne était cachée là... Rien ne bougeait; pourtant, il crut s'être trompé et poursuivit sa route. Cinquante pas plus loin, il s'arrêta de nouveau: la surexcitation tendait ses nerfs, et, cette fois, il avait bien saisi un bruit insolite, un pas étouffé, un glissement brusque le long des pierres.

Il s'enfonça dans un angle obscur, retint son souffle... De l'autre côté de la rue, un homme entra dans la zone lumineuse d'un réverbère; un homme que Georges, d'abord, prit pour M. Grandlieu, tant sa taille, son allure, sa mise rappelaient celles du banquier.

Mais le jeune peintre haussa les épaules: Léopold, à cette heure, était dans ses salons, il ne courait pas, furtivement, les ruelles mal famées.

"Ou je me trompe fort, se dit Fresnay, ou voilà un individu qui vient de faire un mauvais coup."

Georges avait ce courage physiologique que l'homme, surtout quand il se sent jeune et fort. Il suivit de loin le personnage, manœuvrant bien, faisant en sorte de voir sans être vu... Le rôdeur atteignit la rue du Faubourg-Saint-Honoré. Fresnay s'élança, se frayant un passage au milieu des voi-

tures. L'éclairage d'un magasin enveloppa d'une lueur intense celui qu'il guettait. Bien que l'individu portait un chapeau très enfoncé sur les sourcils, le jeune homme était assez près pour le reconnaître, et il reconnut... Bagnoux!

Bagnoux entra dans une maison de modeste apparence. Fresnay fut sur le point de s'y précipiter derrière lui, mais il se retint... Que pouvait-il faire? Il ne possédait aucune preuve qui fût de nature à étayer une accusation. L'heure était tardive, Georges se sentait fort las, il se dirigea vers la place de la Concorde, où il demeurait, et regagna ses appartements en se disant:

"Dès demain matin, j'irai trouver Léopold Grandlieu, et l'éclaircirai sur les agissements étranges de son employé."

Fresnay se coucha, se débattit longtemps dans l'insomnie, et finit par s'endormir d'un sommeil fiévreux.

A ce moment, dans l'hôtel du boulevard Malesherbes, Léopold se réveillait; il consulta sa montre, se leva en sursaut et s'habilla promptement.

Sur le couloir qui desservait sa chambre donnait un escalier qui menait directement à la banque; M. Grandlieu descendit, faisant tui-

ter son énorme trousseau de clefs. Lui-même ouvrit les portes qu'il avait fermées, la veille au soir. Deux domestiques descendirent sur ses pas; ils venaient, comme tous les matins, nettoyer et ranger le cabinet de travail en présence de leur maître.

L'un d'eux repoussa les lourds volets doublés de métal; le jour, terne et paresseux, éclairait à peine. Léopold, aux lueurs de l'électricité, s'assit à son bureau et se mit à écrire quelques lettres. Tout à coup, un souvenir lui vint; il alla vers le secrétaire où il avait serré les trois cent mille francs, il plongea les mains dans le tiroir secret, y prit les liasses de billets, les compta et demeura stupéfait.

— Il y avait quinze liasses, murmura-t-il, il n'y en a plus que douze!

Il restait figé, les bras ballants, les yeux atones. Au bout d'un moment, il se secoua, inspecta scrupuleusement le tiroir, regarda à droite, à gauche... En désespoir de cause, il ouvrit tous les compartiments, visita le meuble entier: les trois liasses ne se retrouvaient pas!

— Il manquerait donc soixante mille francs! gronda-t-il.

Où, les liasses devaient être de

lure.

Avait-on pu s'introduire par le boulevard, escalader l'immense grille malgré les passants, malgré la lumière? Une telle supposition était absurde. Était-on venu par la rue et par la cour intérieure? Une porte se trouvait là, encaissée dans un mur, barrée par deux gros verrous; le banquier seul passait par cette porte; encore cela lui arrivait-il rarement. Quant au mur, il s'élevait de cinq mètres et demi au-dessus de la rue et de cinq mètres au-dessus de la cour! Escalader de ce côté n'était point non plus chose facile.

M. Grandlieu sortit, fit le tour de la banque, examina grille, porte et mur. Nul dégât, nulle trace. Dans tous les cas, un obstacle lui demeura infranchissable: les volets.

Et qui donc pouvait connaître le secret du tiroir? qui donc savait qu'il y avait là une somme importante?

Soudain, un éclair jaillit dans le cerveau du banquier: une bouffée chaude lui monta au front; il crut que le sang allait s'échapper par tous les pores de son visage.

— A moins que... balbutia-t-il. Un homme était resté là, hier soir, pendant deux minutes...

— Non, non, fit Léopold, s'épongeant la face, ce garçon-là ne peut pas être un voleur!

(A suivre)

Ce Journal est imprimé au No 430 rue Notre-Dame Est à Montréal par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée). Les GENS FÉMINES administrateurs et directeurs.

LA VIE SPORTIVE

LE CANADIEN A DECLASSE LE NEW-YORK

(Par X.-E. NARBONNE)

Le Canadien a remporté une autre victoire sur les Américains de New-York, samedi soir dernier, au Forum, en présence de plus de douze mille personnes, et cette victoire fut fort décisive car l'on peut dire que le Bleu Blanc Rouge n'a pas seulement défait les hommes d'Edouard Gagnon mais que les Habitants ont complètement déclassé leurs adversaires.

Le commencement à la fin de la joute de samedi les hommes de Cecil Hart se sont joués de leurs rivaux et les visiteurs n'eurent jamais l'ombre d'une chance de gagner et l'on peut même ajouter que le club new-yorkais put se complaire de l'avoir évité un blanchissage.

Le Canadien a vaincu l'Américain par 6 à 1 ce qui est le résultat le plus élevé encore obtenu par aucun club de la Ligue Nationale contre l'équipe de Billy Dwyer cette saison et ceci est tout en l'honneur du Bleu Blanc Rouge. Toute l'équipe du Canadien a fait noblement son devoir samedi soir car la défense fut solide et nos avant se sont révélés plus rapides que les visiteurs et ont joué avec plus d'ensemble. Hainsworth fut brillant dans les filets du Canadien et ses arrêts lui ont attiré en maintes occasions les applaudissements de l'assistance.

Sylvio Mantha, Burke et Leduc ont brisé presque toutes les attaques des Américains et Lesieur, qui était à ses débuts à Montréal, a fait bonne figure le temps qu'il a été sur la glace. La nouvelle recrue du Bleu Blanc Rouge est même parvenue à compter son premier point lorsque dans la troisième période il intercepta une passe de Billy Burch et ayant le champ ouvert devant lui, car tous les joueurs du club visé assaillirent alors la forteresse des Habitants, il n'eût qu'à déjouer Roy Watters.

Howard Morenz avait repris sa place sur l'alignement du Canadien et notre joueur de centre s'est fort distingué en comptant deux points pour les locaux.

Pit Lépine, Joliat, Gagnon, Laroche, Mondou et Georges Mantha contribuèrent grandement à la victoire de l'équipe du syndicat Cattaneo et reçurent un bon support de Wasnie et de Gus Rivers.

La joute ne fut pas brutale car les arbitres Mallinson et Romeril firent comprendre aux joueurs dès le commencement de la partie qu'ils étaient observés rigoureusement les règlements et les punitions infligées dès les premières minutes eurent un effet salutaire.

Alignement des équipes:
CANADIEN: Hainsworth but, Watters, S. Mantha, Burke, Leduc, Lépine, Gagnon, Joliat.
AMERICAINS: Dutton, Ayres, Emms, Patterson, Burch.

Substituts: Canadien: Mondou, Wasnie, Leduc, Morenz, Laroche, Lesieur, G. Mantha, Rivers.

Américains: Simpson, Brydges, Simms, Carson, McVeigh, Sheppard, Masecar, Burmister, Hughes.

Arbitres: Romeril et Mallinson.

SOMMAIRE
Première période
1—Canadien, Gagnon 35
Punitions: Lépine, Patterson, Ayres 2, Burke, McVeigh, Leduc.

Deuxième période
2—Canadien, Rivers 11.00
3—Canadien, Leduc 15
Punitions: Ayres 2, Lépine, Brydges, Dutton.

Troisième période
4—Américain, Simpson 8.20
5—Canadien, Morenz 45
6—Canadien, Lesieur 9.25
7—Canadien, Joliat 26
Punitions: Gagnon 2, Lesieur, Patterson, Himes, Brydges, Leduc.

POSITION DES CLUBS
G. P. N. Pts
St-Esèbe Ind. 3 1 2 8
Henri-Hébert 3 1 2 8
Montréal-Est 1 0 4 6
St-Léonard 1 2 2 4
Millonaires 0 4 2 2

Les Leafs supérieurs à l'Ottawa

Toronto, 26 — Les Leafs de Toronto ont remporté une victoire facile sur le club Ottawa samedi soir dans la Ville Reine alors que les protégés de Connie Smythe ont remporté la palme par un résultat final de 5 à 2. Par ce succès le Toronto s'est maintenu en deuxième position dans la section canadienne, deux points en avant du Montréal, qui est en troisième position et quatre points en arrière du Canadien qui mène dans la section.

Le jeu fut assez divisé dans la première période et chaque club compta une fois. Cotton enregistra le premier point, sur une double passe de Blair et Clancy. Le résultat fut ensuite égalé par Joe Lamb. Dans la deuxième période, une passe de Day à Conacher porta le résultat 2 à 1, pour Toronto. Au troisième engagement, les Leafs forcerent le jeu et ils enregistrèrent trois autres points, alors que Kilewa comptait pour les visiteurs.

Le Maple Leaf a dû s'aligner sans Bailey, qui est encore au repos depuis la blessure qu'il s'est infligée jeudi dernier à Montréal, dans une collision avec Babe Siebert.

Alignement et sommaire:

Toronto but Ottawa
Clancy déf. Alex. Smith
Day déf. Art. Smith
Blair centre Lamb
Jenkins avant Finnigan
Cotton avant Kilewa

Substituts: Toronto: Conacher, Primout, Jackson, Horner.
Ottawa: Cox, Touhey, Gagné, Grosvenor, Bourgeault.

Arbitres: Hewitson et Daignault.

Première période
1—Ottawa, Kilewa 10.20
2—Toronto, Cotton 3.52
3—Toronto, Conacher (Day) 4.52

Troisième période
4—Toronto, Primeau 55
5—Toronto, Jackson 2.30
6—Ottawa, Kilewa 10.00
7—Toronto, Conacher 2.00

LES SERIES DE LA LIGUE MONT-ROYAL

Les amateurs qui se sont rendus à l'Arena Mont-Royal hier après-midi pour assister au programme offert par le président Reed étaient loin de s'attendre à voir les clubs LaFontaine et Saint-François-Xavier subir une défaite, mais cependant c'est ce qui est arrivé. Le LaFontaine, meneur du circuit depuis le commencement de la saison, a été vaincu par le Champêtre par un résultat de 2 à 0 dans la partie initiale, tandis que le Saint-François-Xavier a dû baisser pavillon devant le St. Michael par un résultat final de 2 à 1.

A la suite de ces deux rencontres, le Saint-François est maintenant en troisième position, tandis que le Champêtre est en deuxième.

Alignement des équipes:

PREMIERE PARTIE
Champêtre but LaFontaine
Boulanger défense Archambault
Unsworth défense Arcand
Fowler défense Shearer
Oteau centre Thomson
Ethier aile St-Jean
Walker aile O'Rourke

Subs.: Champêtre: Hills, Dupuis, Beauchamp, Demaine, Leduc.
Subs.: LaFontaine: Grant, Hamel, Bélanger, Ferry, Tapin.

SOMMAIRE
Première période
Pas de point.
Punition: aucune.

Deuxième période
1—Champêtre-Fowler 9.10
2—Champêtre-Dupuis 11.25
Punitions: Ferry, Shearer, 2.

Troisième période
Punitions: Thomson, Beauchamp, Dupuis, O'Rourke.

DEUXIEME PARTIE
St. Michael but St-François
Rowan but Coulter
Seale défense Buswell
Donaldson défense Mongeon
Powell centre Alexandre
Murray aile Gaudette
Burnie aile Easton

Substituts: St. Michael: MacDonald, Kerr, Shink, Johnson, Gagné, Webster; St-François: Armand, Thibault, Lamer, Gervais, Barab.

Première période
1—St. Michael-Powell (Gagné) 11.15
2—St. Michael-Shink (Johnson) 14.00
Punitions: Burnie, Gagné, Donaldson.

Deuxième période
Pas de point.
Punitions: Donaldson, Powell.

Troisième période
3—St-François-Thibault (Mongeon) 10.00
Punitions: Alexandre, Shink, Thibault.

Arbitres: Sauvé et Campbell.

Programme de ce soir au Monument

Le promoteur Rosario Desile offrira ce soir sa première séance de boxe de 1931 au Monument National et le programme suivant sera à l'affiche:

Constant Bluteau vs Johnny Hellstrom, 4 rondes.

Georges Chevalier vs Jack Rosnick, 6 rondes.

Tony Dullio vs Edmond Ouellette, 6 rondes.

Georges Chabot vs Wee Willy Powell, 6 rondes.

Arthur Giroux vs Ruby Brad'ey, 10 rondes.

POSITION DES CLUBS
G. P. N. Pts
St-Esèbe Ind. 3 1 2 8
Henri-Hébert 3 1 2 8
Montréal-Est 1 0 4 6
St-Léonard 1 2 2 4
Millonaires 0 4 2 2

Les Bruins ont vaincu les Quakers

Philadelphie, 26. — Les Bruins ont fait un nouveau pas vers le championnat de la section américaine de la Ligue de Hockey Nationale en triomphant samedi soir des Quakers de Philadelphie par un résultat de 4 à 2. Eddie Shore a mené l'attaque dans les deux premières périodes, et, comme résultat, il enregistra les deux premiers points pour son club pendant que les autres furent comptés par Weiland et Oliver.

Les Quakers livrèrent une dure bataille aux hommes d'Arthur Ross mais ils durent baisser pavillon devant la supériorité des Bruins.

Alignement des équipes:

Boston but Quakers
Thompson but Cude
Owen défense Shields
Hitchman défense MacKinnon
Battie centre Milks
Oliver avant McCalmon
Barry avant Lyons

Boston, subs: Pratt, Shore, Weiland, Galbraith, Clapper, Harris, Chapman, Darragh.

Quakers, subs: Hutton, Jarvis, Lowery, Kilewa, Howe, Crossett, Barton.

Arbitres: Goodman et Ion.

Première période
1. Boston, Shore 10.53
Punitions: Pratt, Barton.

Deuxième période
2. Boston, Shore 4.00
3. Quakers, McCalmon, (Lowery) 4.00

Troisième période
4. Boston, Weiland, (lapper) 7.31
Punitions: Pratt, Jarvis, Shields.

Quakers, Lowery (Shields) 12.51
Punitions: Aucune.

Ligue Junior

Deux joutes contestées ont eu lieu samedi après-midi, au Forum, dans les séries de la Ligue de Hockey Junior. Dans la première partie les clubs Loyola et McGill bataillèrent pendant soixante minutes sans pouvoir enregistrer aucun point et les deux équipes durent se contenter d'un résultat nul tandis que dans la deuxième partie à l'affiche le Canadien a réussi à s'assurer la victoire sur le Victoria par un résultat de 2 à 1.

La course au championnat du circuit Junior devient de plus en plus contestée. A l'heure qu'il est, M. A. A. mène par une demie partie contre les Victoria, McGill et Canadien Jr., qui sont tous sur un pied d'égalité pour la deuxième place avec chacun huit points. Loyola et Chabon sont les seuls qui n'ont plus de chance au championnat.

Alignement des équipes:

Première Partie
Loyola but McGill
Keyes buts Oliver
F. Shaughnessy défense Craig
Bryne défense S. Johnson
E. George centre Ebbitt
McElhone aile Calder
Aubut aile Carsley

Subs. Loyola: L. Shaughnessy, Letourneau, Bucher, Murphy, Savard.

Subs. McGill: Bell, Morrison, Broome, McDevall.

Arbitre: Leo Heffernan.

SOMMAIRE
Première période
Pas de point.

Deuxième période
Pas de point.

Troisième période
Pas de point.

DEUXIEME PARTIE
Canadien but Victoria
Gervais but Daniels
Raymond défense Palmer
Leroux défense Dobbie
Houck centre Jack
Angel aile Donnelly
Laroche aile Willis

Subs. Canadien: Gaudet, Morin, Pilon, Marchand, Vandale, Macey.

Subs. Victoria: Gatehouse, McMaster, Mickles, Murray, Haney, Martel.

Arbitre: Leo Heffernan.

SOMMAIRE
Première période
Pas de point.

Deuxième période
1. Victoria, Donnelly 2.48
Troisième période
2. Canadien, Laroche 5.20
3. Canadien, Macey 6.00

Fête sportive des étudiants

Mardi, le 3 février 1931, à 8 h. précises, aura lieu à l'Arena Mont-Royal une grande fête sportive donnée par les étudiants de l'Université de Montréal sous la présidence conjointe de Mgr Piette, recteur de l'Université, et du Dr Eudore Dubau, L.C.D., D.C.D., doyen de la Faculté de Chirurgie dentaire et président d'honneur de la ligue inter-universitaire.

D'autres personnalités éminentes ont promis leur concours, tels sont M. le chanoine Emile Chartier vice-recteur, de l'Université de Montréal, Edouard Moutpéti, secrétaire général de l'Université de Montréal, Henry Laureys, directeur des Hautes Etudes commerciales, Augustin Frigon, directeur de l'École Polytechnique, le Dr J. P. Lanthier, professeur à la Faculté de Chirurgie dentaire, et nombre d'autres.

Les dignitaires de l'Université, les professeurs, les membres de la Ligue de la jeunesse catholique féminine de Montréal, les membres de la Catholic Junior League, les étudiants de l'Université McGill seront aussi présents à cette fête.

Une partie de hockey entre les Universités de Québec et de Montréal, une course inter-collegiale, une course inter-facultés, une course inter-universitaire ajouteront à l'attrait du programme. Une exhibition de patinage de faitails par un champion de la province de Québec et une course bouffe termineront cette mémorable soirée sportive.

Une partie contestée à New-York

New-York, 26 — Les Falcons de Detroit sont montés en troisième position dans la section américaine à la suite de leur victoire d'hier soir sur les Rangers de New-York par un résultat de 1 à 0.

Comme le résultat l'indique cette rencontre fut très contestée et ce n'est que dans la troisième période, après plus de onze minutes de jeu, que Carson Cooper réussit à prendre Roach en défaut, sur un lancer fait de la ligne bleue alors que le gardien des buts des Rangers ne s'attendait nullement à ce que le lancer fut fait contre lui.

Les deux gardiens de buts ont eu une excellente tenue car Dolsen et Roach ont fait des arrêts sensationnels et sans un moment d'inattention de la part de Roach il est fort probable que les deux clubs auraient fait partie nulle.

Alignement des équipes:

Rangers but Detroit
Roach but Dolsen
Jervia déf. Noble
Johnson déf. Rockburn
Boucher centre Goodfellow
Bill Cook avant Cooper
Bun Cook avant Sorrell

Substituts—Rangers: Regan, Peters, Murdoch, Thompson, McAdam, Keeling, Carrigan, Dillon, Kenny.

Detroit: Hay, Evans, McIntyre, Filmore, McCabe, Frederickson, Lewis.

Arbitres: Ion et Shaver.

Première période
Pas de point.

Punitions: Lewis, Sorrell.

Deuxième période
Pas de point.

Punitions: Regan, Jervia, Rockburn.

Troisième période
1—Detroit, Cooper 11.51
Punitions: F. Cook (2), Cooper, Lewis.

Le résultat du hockey

Les joutes disputées samedi et hier dans les ligues professionnelles et amateurs de hockey ont donné les résultats suivants:

LIGUE NATIONALE SAMEDI

Canadien 6, Américain 1.
Toronto 5, Ottawa 2.
Boston 4, Philadelphie 2.

DIMANCHE

Montréal 3, Chicago 2.
Detroit 1, Rangers 0.

LIGUE INTERNATIONALE SAMEDI

Buffalo 4, Syracuse 2.
Cleveland 1, Detroit 0.
Pittsburg 2, Windsor 1.

DIMANCHE

Syracuse 2, Detroit 1.

LIGUE CAN-AMERICAINE SAMEDI

Providence 6, Springfield 1.
Boston 2, New-Haven 2.

DIMANCHE

Philadelphie 3, Providence 1.
Springfield 3, New Haven 2.

LIGUE PROVINCIALE

Quebec 5, Shawinigan 1.
Les Trois-Rivières 1, La Tuque 4.

LIGUE MONT-ROYAL

Champêtre 2, LaFontaine 0.
St-Michaels 2, St-François 1.

JUNIOR A. H. A.

McGill 0, Loyola 0.
Canadien 2, Victoria 1.

Deux joutes au Forum, ce soir

Le programme de ce soir dans le Groupe Senior Amateur sera le suivant:

Columbus vs M.A.A.A.
McGill vs Canadien.

Si McGill triomphe et que M.A.A.A. est défait, il y aura égalité pour la première place.

A l'heure qu'il est la position des clubs est la suivante:

G. P. N. P. C. P.
M.A.A.A. 6 1 3 18 11 15
McGill 6 2 3 13 8 13
Columbus 3 4 2 10 12 8
Victoria 3 6 1 12 7 7
Canadien 2 6 1 8 13 5

La convention des raquetteurs

Afin de permettre à un plus grand nombre de personnes de prendre part aux manifestations qui se dérouleront dans la vieille capitale, samedi, dimanche et lundi, les 31 janvier, 1er et 2 février, à l'occasion du grand carnaval d'hiver, une excursion à prix très réduits est actuellement en voie d'organisation par le club "Le National", par train spécial du Pacifique Canadien.

Le départ aura lieu de la gare Windsor, à 7 heures 30 du matin, samedi, le 31 janvier, et l'arrivée à Québec à midi. Le convoi s'arrêtera à Westmount, Montréal-Ouest et Bordeaux, A l'aller, les billets ne seront valables que sur le train spécial, mais au retour, les billets, seront acceptés non seulement sur le train spécial quittant Québec à 8 heures, dimanche soir, mais aussi sur tous les trains du C. P. R. circulant entre Québec et Montréal les 1er, 2 et 3 février.

Un grand nombre de gens de Montréal et des environs ont déjà manifesté l'intention de se rendre à Québec pour participer aux réjouissances de ce carnaval qui promet de faire époque dans les annales sportives de la cité de Champlain. Les autorités du Pacifique Canadien nous informent qu'il y aura place sur le train spécial pour tous ceux qui se présenteront et que rien ne sera négligé pour leur assurer le confort parfait.

On peut se procurer des renseignements supplémentaires concernant cette excursion en s'adressant à la Paletre du National, 840 rue Cherrier, et les billets sont actuellement en vente dans tous les bureaux de billets du Pacifique Canadien, y compris ceux des gares Windsor, Viger, Montréal-Ouest, Westmount et Mile-End.

Les billets sont en vente à l'Arena Mont-Royal, chez Ed. Archambault, enregistré, 500 rue Sainte-Catherine est, Tél. Marquette 6201.

Montréal est sorti vainqueur

Chicago, 26 — Le club Montréal a mis fin à la série de victoires du club Chicago en triomphant des Eperviers Noirs par un résultat de 3 à 2, sur leur propre glace. La joute fut très contestée, comme l'indiquent d'ailleurs le résultat, et pour décrocher la palme les Maroons durent se dépenser sans compter dans la période supplémentaire mais alors qu'il restait moins de deux minutes à jouer, Nelson Stewart reçut une passe de Jimmy Ward et enregistra le point qui brisa l'égalité.

Le club Montréal, selon sa tactique adoptée depuis le commencement de la saison, se contenta de jouer sur la défense et d'attendre pour des ouvertures. Après six minutes de jeu, alors que trois joueurs assaillirent le territoire du Montréal, Dave Trotter s'empara de la rondelle et il n'eut aucune difficulté à déjouer la défense ennemie et à enregistrer le point initial en faveur des Maroons. Hooley Smith mit un autre point au crédit des visiteurs à la première période.

Dans la deuxième période ce fut une lutte égale. Les locaux assiégèrent les buts du Montréal mais Wilcox et Conacher, aidés par les avant qui se repliaient près de la ligne bleue, parvinrent à tenir les hommes du major McLoughlin en échec, et aucun point ne fut enregistré.

La troisième période fut toute à l'avantage des locaux car ceux-ci réussirent à égaliser les chances vers la fin de la manche alors que Kerr fut pris en défaut par Cook et Miller.

La rencontre fut dure et 17 punitions furent données, dont 9 dans la dernière période.

Alignement et sommaire:

Chicago but Montréal
Gardiner but Kerr
Bestrom déf. Conacher
Graham déf. Wilcox
Cook centre Stewart
Miller avant Seibert
March avant Smith

Substituts — Chicago: Somers, Ripley, Couture, Arbour, Gottlieb, Ingram, Adams, Desjardins, Abel, Wentworth.

Montréal: Ward, Trotter, E. Roach, Phillips, Northcott, Gallagher, McVicar, Boucher.

Arbitres: Wagner et Hewitson.

Première période
1—Montréal, Trotter 6.05
2—Montréal, Smith (Stewart) 10.45
Punitions: Trotter 2, Abel, Wilcox, Somers, March.

Deuxième période
Pas de point.

Punitions: Conacher 2.

Troisième période
3—Chicago, Cook (March) 11.40
4—Chicago, Miller (Cook, Gottselig) 14.00
Punitions: Ingram, Conacher, Northcott, Gallagher, March, Bestrom, Adams, Wilcox, Trotter.

Période supplémentaire
5—Montréal, Stewart (Ward) 8.20
Punitions: Aucune.

Le classement des équipes

LIGUE NATIONALE SECTION CANADIENNE

Canadien 16 7 3 35
Toronto 13 7 5 31
Montréal 13 11 3 29
N. Y. Américains 9 9 7 25
Ottawa 5 19 2 12

SECTION AMERICAINE

Boston 17 7 3 37
Chicago 16 8 3 34
Detroit 12 10 4 28
N. Y. Rangers 10 11 6 26
Philadelphie 2 24 1 5

PROCHAINES PARTIES

Mardi soir, le 27 janvier: Montréal à Detroit; Toronto à Américain; Philadelphie à Boston.

LIGUE INTERNATIONALE

Buffalo 17 8 2 36
Windsor 13 10 5 31
London 12 11 3 31
Cleveland 12 11 4 28
Pittsburg 11 11 5 27
Detroit 11 17 1 23
Syracuse 8 18 2 18

LIGUE CAN-AMERICAINE

Springfield 19 3 0 38
Providence 13 5 5 31
Boston 8 15 1 17
New Haven 6 15 3 15
Philadelphie 6 14 3 15

LIGUE PROVINCIALE

Trois-Rivières 8 1 0 16
La Tuque 4 5 1 9
Quebec 4 5 0 8
Shawinigan 1 6 1 3

LIGUE JUNIOR

M. A. A. A. 3 1 3 9
McGill 3 1 2 8
Victoria 3 2 2 8
Canadien 4 3 0 8
Loyola 1 4 2 4
Columbus 0 3 3 3

LIGUE MONT-ROYAL

LaFontaine 6 2 2 14
Champêtre 5 4 1 11
St-François 3 3 4 10
St. Michael 4 4 1 9
C. P. Verdun 2 7 0 4

Feu M. F.-X. Gratton

Nous apprenons la mort de M. François-Xavier Gratton, de Ste-Scholastique, père de M. l'abbé J.-A. Gratton, curé de Ste-Marguerite-Marie de Montréal, survenue hier au presbytère, à l'âge de 85 ans.

Il laisse dans le deuil: sa femme, née Delphine Pressau (sa première femme fut Octavie Sauvé); trois fils, Alphonse, télégraphiste, de Casper, Wyoming; Avila, ancien expéditeur

Au Cercle Universitaire

L'art canadien et l'école d'art canadien

Intéressants aperçus exposés par M. Charles Maillard, dans sa causerie de samedi soir

L'art, qui est l'expression la plus éclatante, la plus complète de l'idéal et des vertus d'un peuple, doit être avant tout national et, quant à nous, nous n'aurons d'école canadienne qu'à la condition de cultiver la sensibilité chez notre jeunesse: tâche que nous nous sommes toujours imposée à l'Ecole des Beaux-Arts de Montréal, déclarait samedi soir, devant le Cercle Universitaire, M. Charles Maillard, directeur de l'Ecole des Beaux-Arts de notre ville, au cours de sa conférence intitulée: "A la Conquête d'un Domaine".

Après quelques considérations générales sur la nécessité de bien éduquer la jeunesse dans tous les domaines de l'éducation et de l'instruction, M. Maillard a montré l'importance de la culture artistique. Nous n'avons pas le choix, dit-il, il nous faut être optimistes et lutter en conséquence, ou abdiquer trois siècles de volonté tenace. Des artistes obscurs ont imprimé les marques de beaux talents à nos vieilles églises — reliquaires trop ignorés — qu'ils ont construits. Ancêtres modestes, mais robustes et sains, auprès desquels le jeune élève s'inspirera l'émotion douce et réconfortante. Si les hommes passent, l'effort doit demeurer, dit-il. Nos jeunes d'aujourd'hui, s'appuyant sur le passé doivent interroger l'avenir, se frayer le chemin et s'efforcer de produire des œuvres non pas célestes, comme les artistes ultra-modernes, mais des œuvres qui trahissent leur sensibilité, des œuvres qui sont de véritables "états d'âme".

M. Maillard a fait observer que le dessin a pris une plus grande place dans le programme scolaire et pédagogique et ajoute que le mouvement artistique a pris par le fait même plus d'ampleur. Nous nous sommes placés ainsi sur le véritable terrain où la bataille de l'avenir doit se livrer, dit-il. Notre Ecole des Beaux-Arts a fait deux preuves depuis sa récente fondation, affirme-t-il: la première est qu'elle a une grande tâche à remplir; la deuxième, que nous avons les éléments qu'il faut à cette fin. Mais la troisième preuve qui lui reste à faire est de devenir chaque jour davantage essentiellement canadienne.

Le directeur de l'Ecole des Beaux-Arts a ajouté que l'art d'aujourd'hui est devenu à certains points de vue indigent. Il existe un mouvement artistique déplorable qui a une influence néfaste sur la production des œuvres, et ce mouvement est déclenché par les Juifs qui n'ont jamais produit d'œuvres vraiment artistiques et qui se donnent pour mission de dire le dernier mot en art. Ce mouvement a trois causes: le marchand de tableaux qui met les œuvres au même rang que les valeurs boursières; une critique d'art qui n'est pas toujours faite par des connaisseurs; et ici je ne fais aucune allusion aux journalistes qui sont devant moi, dit M. Maillard en souriant, car je sais qu'ils sont remplis de bonne volonté, mais qu'il n'en dépend pas uniquement d'eux pour accomplir ce travail qui exigerait des années de fréquentation des chefs-d'œuvre dans les musées; et troisièmement, l'artiste lui-même qui évite l'effort en peignant ou sculptant sans que son âme inter-prie son œuvre.

Le deuxième dîner-causerie du Cercle Universitaire de l'année 1931 était présidé par M. Augustin Frigon, directeur de l'Enseignement technique pour la province de Québec, et vice-président du Cercle, en l'absence de M. E.-R. Décarie, président du Cercle. Il fit observer que les appliques qui se trouvent à la porte du Cercle furent dessinées par des élèves de l'Ecole des Beaux-Arts et comme M. Frigon omettait volontairement et humblement de l'ajouter, M. Maillard dit que ces appliques avaient été ensuite exécutées par les élèves de l'Ecole Technique.

Voici le résumé de la causerie de M. Maillard suivie des paroles de remerciements de M. Edouard Montpetit:

M. Maillard

Le titre de cette causerie, tout rempli d'optimisme, ne semble concevoir aucun doute; à dessein je l'ai voulu catégorique, dit M. Maillard.

Nous n'avons pas le choix. Etre optimistes, et lutter en conséquence, ou abdiquer trois siècles de volonté tenace.

Ce sera l'honneur des hommes qui ont jeté les premiers grains de blé dans la terre de Québec, d'avoir dans ce geste jeté les premiers fondements d'une nation. Ils affirment ainsi leur désir de durer toujours; geste symbolique qui imposait aux descendants des devoirs et des sacrifices. Les sacrifices ont été malgrés tout consentis; les devoirs, nous les remplissons chaque jour. Mais si le principal souci de nos prédécesseurs a été de survivre, de conserver leur langue et leur foi, nos préoccupations actuelles sont aussi graves. L'évolution rapide, les mouvements d'immigration auxquels nous ne saurions nous soustraire, apportent des éléments nouveaux; le problème, par suite, est devenu plus complexe et il le sera de plus en plus par ces différences fondamentales dans le caractère et les conceptions de certains groupes ethniques composant notre population. Là réside un danger véritable.

Fixer les conditions géographiques et de milieu c'est poser la question: préparer pour l'avenir le cycle dans lequel nous allons évoluer c'est définir notre orientation. De notre volonté dépendra notre prépondérance.

Des gouvernements, des communautés, des hommes clairvoyants, préoccupés par le développement du pays ont voulu dans le passé la création d'écoles et d'universités. L'industrie, le commerce, l'agriculture ont amené la fondation d'écoles polytechniques, techniques, d'

Hautes études, d'enseignement agricole. Institutions venues à leur heure pour ouvrir à notre jeunesse de nouveaux champs d'action. On ne fera jamais assez pour armer cette génération et les suivantes afin de leur promettre de conquérir les positions auxquelles elles ont droit.

Les progrès de la science, continue M. Maillard, ont été formidables, mais peut-on dire que les hommes d'aujourd'hui ont une connaissance, disons moyenne, des choses de l'art? Ils voient plus de choses, ils en observent moins. La connaissance en art est à ce point nulle, que l'artiste lui-même s'en effraie. Donc, point de parallélisme entre nos progrès matériels et intellectuels. Nos conditions de vie changent entièrement; nous avons peine à suivre en nous adaptant aux transformations du courant moderne. Comment d'ailleurs nous adapter quand la cadence est à ce point accélérée que les jeunes se trouvent eux-mêmes chaque jour dépassés.

Heureux ceux qui, de la génération d'avant-guerre, connaissent encore le chemin des musées pour se remettre dans le passé. L'erreur ou la farce de certains artistes modernes aura été de vouloir devancer cette rapide évolution. Ils ont essayé de couvrir un vaste champ international comme si tous les peuples étaient devenus tout à coup égaux en formation et en pensée. Voyez l'exemple des peuples nomades, sans patrie, qui n'ont laissé aucun grand nom dans les arts plastiques.

Et pourtant, l'art est bien l'expression la plus éclatante, la plus complète de l'idéal et des vertus d'un peuple. Il doit être avant tout national, ne se rattachant ensuite à la grande pensée humaine que par la profondeur d'humanité dont il aura été imprégné. Ainsi conçue, l'œuvre d'art n'est plus d'un temps, elle est de tous les temps: le chef-d'œuvre est éternel. Des Grecs à Carpeaux et Rodin, la liaison est visible. Ce grand raccourci rapproche les époques en démontrant la loi d'évolution.

Mais la production artistique, comme les autres productions de l'homme est assujettie à des lois qui en assurent la conduite et la direction; la laisser à elle-même serait préparer le chaos, l'anarchie. Elle doit s'appuyer sur un enseignement ordonné, assez eclectique cependant pour ne pas juguler les tempéraments.

L'Ecole des Beaux-Arts

L'Ecole des Beaux-Arts de Montréal que le gouvernement décidait de fonder sur la proposition clairvoyante du secrétaire de la province ne pouvait être une création fantaisiste et spontanée; elle était une nécessité qui s'imposait à son heure et répondait à un besoin, à des aspirations, que les résultats obtenus depuis huit ans ont amplement justifiés.

Les artistes luttent difficilement en isolés; les hommes de génie seuls ont pu se frayer une voie à travers les obstacles, mais la masse des autres, les artisans, pour les appeler de leur vrai nom, ceux-là ont besoin de coordonner leurs efforts, de cristalliser des principes, de conserver et d'accroître la science des métiers. Ce sera le rôle des écoles de transmettre aux jeunes générations les formules épurées de ces recherches.

L'Ecole est donc un bienfait pour la masse du peuple à qui l'un des plus importants domaines de l'activité des hommes est ainsi ouvert.

L'œuvre, disions-nous, n'est pas une création spontanée. Ici je voudrais adresser un hommage profondément ému à ces artistes de la première heure, ces isolés qui ont ouvert la voie dans des conditions pénibles; ils étaient seuls, animés du feu sacré dont la flamme vacille souvent au souffle des nécessités, des incompréhensions, des survivances du feu jusqu'au bout: ils ont survécu à l'éclatement de l'école. C'est un honneur et un grand honneur de voir de temps en temps ces aînés: les Saint-Charles, les Walker, les Cullen, les Suzor Côté, (je regrette de ne pouvoir citer aujourd'hui Charles Huot), parcourir les ateliers, s'intéresser aux travaux sous les yeux admiratifs des élèves.

Voilà donc l'atmosphère, le cadre indispensable pour assurer la vie de l'œuvre. Ce dont les aînés, ces pionniers, n'ont pu bénéficier, ils le donneront à la jeunesse qui monte.

Nous irons, poursuit le directeur de l'Ecole des Beaux-Arts, chercher plus loin encore dans le temps, en parcourant les campagnes pour visiter les vieilles églises, reliquaires ignorés. Nos ancêtres construisaient, sculptaient, décoraient avec profit et une belle science de leurs métiers. Ces hommes doivent être la tradition, le lien reliant par les œuvres du passé, les efforts renouvelés pour exprimer les aspirations d'une race: ils doivent enseigner le don de soi-même à l'œuvre commune, la probité dans l'abnégation.

Aussi l'Ecole, ruche laborieuse d'artistes, où professeurs et élèves communient dans un même idéal ne saurait oublier ses destinées. Si les hommes passent, l'effort doit demeurer.

On ne sait pas dessiner, dit plus loin M. Maillard, parce qu'on ne sait pas voir; on ne sait pas expliquer parce qu'on n'a pas observé; on ne sait pas travailler parce qu'il n'est pas éduqué. Irons-nous jusqu'à avancer que le mauvais ouvrier devient plus facilement bolcheviste?

M. Maillard expose ensuite le bilan de l'Ecole, le nombre de ses élèves, de ses diplômés et montre quel rayon d'action a déjà l'Ecole. L'atmosphère de l'Ecole est faite de discipline et de travail. Jeunes gens et jeunes filles vivent dans un ex-

cellent esprit. On n'y connaît pas d'esprits frondeurs.

Au sujet des bourses d'études à l'étranger, M. Maillard est d'avis qu'il vaudrait peut-être mieux ne pas envoyer trop de jeunes gens en Europe, par exemple, mais d'en envoyer quelques-uns plus longtemps, ceux dont le talent est exceptionnel, par exemple.

Critiques

M. Maillard déclare ensuite qu'en architecture, il croit que nous aurons une formule de la maison canadienne à trouver. L'architecture d'un pays, dit-il, c'est le visage du pays. M. Maillard fait en passant une critique de l'art aux Etats-Unis. Il est indigent, dit-il, ultra-moderne en bien des cas. On ne trouve pas dans des tableaux la personnalité, l'originalité, l'âme de l'artiste. Les peintures sont trop cérébrales. Nous devons éloigner nos jeunes de ces méthodes. Les primitifs n'étaient pas des photographes, ils peignaient avec leur âme et ont produit des œuvres que nous comprenons. Un artiste me disait: nous vivons à une époque où nous ne pouvons plus faire de peinture de terroir. Aujourd'hui, on veut faire de la peinture internationale, comme on fait de la politique internationale et comme on fait de la propagande bolcheviste. Cette peinture-là ne durera pas longtemps. C'est un mouvement pénible, mais qu'on finira bien par digérer, comme disait un autre artiste.

Eugène Carrière disait: "L'homme est un repoussé frappé à grands coups du dedans", c'est-à-dire que l'homme reflète les vertus de sa race, reflète toutes les traditions.

Il faudra des couches successives de talents pour que naisse un artiste qui exprime toutes les qualités de sa race, dit M. Maillard, et à l'encontre des artistes américains qui s'en tiennent à la technique. L'Ecole des Beaux-Arts restera sur le terrain de la sensibilité et elle invitera les jeunes gens à rester canadiens, et un jour nous aurons une école sans l'avoir cherchée arbitrairement.

M. MONTPETIT

M. Edouard Montpetit a remercié avec chaleur le conférencier et il a déclaré que même lorsqu'il était étudiant il avait déjà exposé dans un article adressé au *Devoir* cette thèse nouvelle qui semble faire son chemin: le respect des traditions des deux races au Canada et surtout dans Québec. Je veux que dans le domaine de l'art comme dans les autres, la race française se distingue, qu'elle traduise matériellement ce qu'elle a conservé des aïeux. Je suis intensément ému quand je vais au-delà de la rue Atwater et que j'y remarque des constructions de style français. Je souhaite que les Canadiens gardent à côté de la grande république américaine le trait extérieur qui nous distingue et nous sépare. Il met en garde contre les influences américaines néfastes, mais invite à tirer profit des bonnes leçons que nous pouvons tirer de nos voisins.

Il nous faut absorber cette force pour la traduire, la transformer en sang et en nourriture. L'Ecole des Beaux-Arts est l'école que voulait le père de M. Henri Bourassa, que voulait M. Fréchette et qu'ont voulu des gens dont je ne peux peut-être pas faire l'éloge en ce moment, et c'est une bonne chose que son directeur nous ait entretenus de cette école. Je vous invite, dit-il, à vous incliner devant les collaborateurs français qui nous apportent le meilleur d'eux-mêmes et de leur science, qui nous font remonter vers la source de l'art et qui nous permettent d'orienter la culture artistique dans Québec.

L'assistance au dîner-causerie

Il y avait à la table d'honneur: M. Augustin Frigon, vice-président du Cercle et qui a présidé le dîner, en l'absence de M. E.-R. Décarie, président du Cercle; M. Charles Maillard, C.-J. Simard, directeur des Beaux-Arts et conservateur du musée provincial, à Québec; M. et madame Edouard Montpetit.

Aux autres tables: M. Joseph Versailles, Aurélien Boyer, Eudore Dubeau, C.-A. Daigle, Aimé Cousineau, Georges Pelletier, Léon Lorrain, M. et madame Léon-Mercier Gouin, M. et madame Ernest Guimond, M. et Mme Victor Doré, M. et Mme G.-G. Saint-Pierre, M. et Mme Gustave Perrault, M. et Mme L.-E. Beaulieu, M. et Mme Pierre Charbon, madame Athanasie David, madame Albert Prévost, madame Maxime Raymond, M. et Mme V. Cléroux, M. et Mme Frank Curran, M. et Mme E. Charron, M. et Mme J.-Edouard Bertrand, M. et Mme J.-Emile Bertrand, M. et Mme L. Trotier, Mlle M. Leman, M. B. de Massy, Mlle E. Doré, M. Armand Collette, M. et Mme P.-E. Bousquet, M. et Mme H. Bousquet, M. et Mme P. Masson, M. et Mme E. Bernard, M. et Mme J.-N. Charbonneau, Mlle Jeanne Beaulieu, Mlle Gilberte Beaulieu, M. Cyr, M. R. Choquette, M. R. Lacroix, M. L.-J. Dalbis, M. Poivert, Mlle Marthe et Jeanne Boyer, M. Jean Casgrain, Georges Lafrance, Mlle Gariépy, M. Ernest Gariépy, M. M. Charlot, Mme Beaugrand-Champagne, Mlle Beaugrand-Champagne, M. C.-O. Monat, Mlle Desaulniers, Mme Audette, M. et Mme Georges Landreau, Mlle L. Lalle, M. Henri Geoffroin, M. et Mme Horace Pérodeau, M. Langlois, B. Boivin, de la Patrie, E.-G. Ganion, de la *Standard*, F. Clift, de la *Gazette*, L. Marshall, du *Standard*, et R. Gané, C.-M. Attoward et W.-D. Lawrence.

Le président de la section de la province de Québec de l'Association des manufacturiers canadiens, M. Georges A. Savoy, a reçu les journalistes de la presse française et anglaise de Montréal à dîner samedi soir, à sa résidence privée de Saint-Jean sur Richelieu. Un auto-spécial de la *Provincial Transport* a conduit les nouvelles chez M. Savoy et les a ramenés après le banquet.

M. Savoy a reçu les invités de la façon la plus cordiale et la plus charmante. Il leur a servi un dîner exquis. M. Pin, représentant du Canada, a remercié M. Savoy au nom de ses confrères. D'autres journalistes ont aussi adressé la parole. M. Gould, secrétaire de l'Association des manufacturiers, a présenté la santé de l'hôte, Mme Savoy. Les journalistes présents étaient: MM. J. MacAdam, du *Star*, M. Du-brière, de l'*Illustration*, P. Labelle et C. Leopold, de la *Presse*, G.-A. Savary, de St-Jean, J.-L. Dussault, du *Devoir*, Marc de Cotret et R. Boivin, de la *Patrie*, E.-G. Ganion, de la *Standard*, F. Clift, de la *Gazette*, L. Marshall, du *Standard*, et R. Gané, C.-M. Attoward et W.-D. Lawrence.

La propriétaire de la maison de M. David-A. Mount, 34 ans, 1841, rue Saint-Jacques, a été trouvée dans son lit dont le matelas était à moitié consumé par les flammes. La victime avait l'habitude de réchauffer sa chambre avec un appareil électrique et elle aurait oublié de s'endormir. Le feu se serait communiqué au lit et la fumée l'aurait asphyxiée.

La propriété de la maison de M. David-A. Mount a succombé à la fois par la fumée et par le feu. Le coroner tiendra une enquête ce matin.

Asphyxié par la fumée dans son lit

Le coroner tiendra une enquête ce matin.

Le coroner tiendra une enquête ce matin.

Le coroner tiendra une enquête ce matin.

Le coroner tiendra une enquête ce matin.

Le coroner tiendra une enquête ce matin.

Le coroner tiendra une enquête ce matin.

Le coroner tiendra une enquête ce matin.

Chez DUPUIS

Rues Ste-Catherine - St-André - Demontigny - St-Christophe - Plateau 5151

Chapeaux de Panamalaque

Vous verrez, la saison prochaine, le véritable souché (braid) panamalaque travaillé avec goût sur des formes gracieuses, jeunes et coiffant bien. Nous offrons demain en vente plusieurs charmants modèles dont deux semblables à ceux illustrés ici.

Brun manille

Ce ton de brun qui a obtenu un si grand succès cet hiver demeure le favori pour le printemps.

Vert pomme

Une teinte vive qui sera très en faveur la saison prochaine.

Le noir

Demeure toujours le favori.

Une forme jeune

Que celle-ci avec le bord relevé et ondulé se terminant en pointe sur les côtés. Un côté du front est très dégagé. La calotte s'adapte à la forme de la tête. Ce chapeau est en véritable souché panamalaque.

5.00

5.00

DUPUIS FRÈRES - au deuxième

Dupuis Frères

J.-N. DUPUIS, prés. honoraire ALBERT DUPUIS, président
A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

Plusieurs incendies en fin de semaine

Quatre incendies ont chassé de leurs demeures 31 personnes en fin de semaine dans la métropole. Les pompiers ont travaillé dur par un froid intense qui compliquait sérieusement les situations. Plusieurs d'entre eux ont souffert de la fumée en combattant les flammes.

Hier matin, à 1 heure 50, les pompiers sont allés éteindre un commencement d'incendie dans la cave du restaurant Beaver Hall, 1093, côte Beaver Hall. Personne n'a été blessé mais l'incendie était si considérable qu'à un certain moment on craignait que toute la construction ne fût détruite par le feu. Les pompiers ont travaillé quatre heures avant d'éteindre le feu.

Un autre incendie a éclaté vers trois heures dans un magasin de nouveautés situé au numéro 517 de la rue Bonsecours. Les pompiers ont sauvé un homme et une femme qui habitaient l'étage supérieur. Plusieurs ont souffert de la fumée. Ils ont pu reprendre leur poste après traitement.

Vingt-trois personnes ont dû s'enfuir, en costume de nuit pour la plupart, au cours de cet incendie qui a causé des dommages considérables.

Samedi matin, vers six heures et demie, les pompiers ont été appelés à l'appartement no 2, du Château Crescent, où le feu avait éclaté dans des fauteuils. Ils ont sauvé une femme invalide qui habitait l'appartement au-dessus de celui endommagé par les flammes. Personne n'a été blessé.

Le logement occupé par Albert (Babe) Siebert, joueur de hockey, des Maroons, a été endommagé par les flammes, samedi soir, vers huit heures, alors que le feu a éclaté dans le logement occupé par J.-S. Lazarovitch, immédiatement au-dessus de celui de Siebert. Cette maison porte le no 708, de l'avenue Harvard, à Notre-Dame de Grâce. Il n'y a eu que des dommages sans grande importance dans les deux logements.

M. Savoy reçoit les journalistes

Le président de la section de la province de Québec de l'Association des manufacturiers canadiens, M. Georges A. Savoy, a reçu les journalistes de la presse française et anglaise de Montréal à dîner samedi soir, à sa résidence privée de Saint-Jean sur Richelieu. Un auto-spécial de la *Provincial Transport* a conduit les nouvelles chez M. Savoy et les a ramenés après le banquet.

M. Savoy a reçu les invités de la façon la plus cordiale et la plus charmante. Il leur a servi un dîner exquis. M. Pin, représentant du Canada, a remercié M. Savoy au nom de ses confrères. D'autres journalistes ont aussi adressé la parole.

M. Gould, secrétaire de l'Association des manufacturiers, a présenté la santé de l'hôte, Mme Savoy.

Les journalistes présents étaient: MM. J. MacAdam, du *Star*, M. Du-brière, de l'*Illustration*, P. Labelle et C. Leopold, de la *Presse*, G.-A. Savary, de St-Jean, J.-L. Dussault, du *Devoir*, Marc de Cotret et R. Boivin, de la *Patrie*, E.-G. Ganion, de la *Standard*, F. Clift, de la *Gazette*, L. Marshall, du *Standard*, et R. Gané, C.-M. Attoward et W.-D. Lawrence.

Le président de la section de la province de Québec de l'Association des manufacturiers canadiens, M. Georges A. Savoy, a reçu les journalistes de la presse française et anglaise de Montréal à dîner samedi soir, à sa résidence privée de Saint-Jean sur Richelieu. Un auto-spécial de la *Provincial Transport* a conduit les nouvelles chez M. Savoy et les a ramenés après le banquet.

Le président de la section de la province de Québec de l'Association des manufacturiers canadiens, M. Georges A. Savoy, a reçu les journalistes de la presse française et anglaise de Montréal à dîner samedi soir, à sa résidence privée de Saint-Jean sur Richelieu. Un auto-spécial de la *Provincial Transport* a conduit les nouvelles chez M. Savoy et les a ramenés après le banquet.

L'ASSURANCE COLLECTIVE

LE CONSEIL CENTRAL DES SYNDICATS CATHOLIQUES FELICITE M. TASCHEREAU — LE CHOMAGE ET LES TRAVAUX — NOUVELLE REQUÊTE A M. BENNETT — LE TRAVAIL DU DIMANCHE

Le conseil central des syndicats ouvriers catholiques a adopté à l'unanimité une résolution de félicitations à l'endroit de M. L.-A. Taschereau, premier ministre, à sa réunion régulière du 22 janvier, pour sa ferme attitude au sujet de l'établissement de l'assurance collective d'accidents du travail et leur compensation. Le secrétaire-correspondant, M. Jean Granger, a été autorisé à écrire en ce sens au premier ministre.

M. O. Filion, 1er vice-président de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada, a été le proposateur de la résolution. Après avoir souligné qu'il ne s'agissait pas, en l'occurrence, de partisanes politiques, il déclare que les travailleurs doivent exprimer leur satisfaction quand les autorités publiques se rendent à leurs demandes. Quand les autorités municipales ont agi dans le sens des revendications ouvrières, le conseil les a félicités. Aujourd'hui, c'est au tour des autorités provinciales de recevoir l'expression de la reconnaissance de la loi des accidents du travail, sur la base de l'assurance collective et coopérative. Le conseil central a aussi voté les dépenses d'un délégué dans la personne de M. L.-M. Gagnon, si les organisations ouvrières doivent se rendre à Québec pour soutenir la refonte proposée de la Loi des accidents.

M. G. Tremblay, secrétaire-général de la Commission industrielle municipale du chômage a présenté son rapport. Il a noté les efforts faits par la Commission en vue de faire reprendre les travaux de pose de briques à l'Université de Montréal; plusieurs entrevues ont eu lieu entre les membres de l'exécutif et les délégués de la Commission. M. Tremblay a aussi rapporté que les travaux municipaux pour remédier au chômage commencent à s'accomplir.

Une somme de \$3,500,000 est à la disposition de la ville. En plus, la ville, avec le concours du gouvernement fédéral et de la Compagnie des Tramways, pourra commencer bientôt le tunnel de la rue Wellington. Une somme de \$100,000 près a été distribuée à date aux organisations de charité catholiques, protestantes et juives.

Le conseil central, sur proposition unanime adoptée, demande de nouveau à M. R. B. Bennett que les travaux au Quai de la Pointe-du-Moulin à Vent soient faits; ils sont urgents; ils aideraient à augmenter l'emploi. Les crédits à cette fin déjà votés par le parlement atteignent \$1,500,000. Toutes les démarches faites à date par le comité d'organisation sont notées.

M. C. Tremblay est nommé délégué du conseil pour accompagner à Ottawa le Bureau confédéral, qui a plusieurs questions importantes à discuter intéressant les relations de la C. T. C. C. et son organisme d'assurance.

M. L.-M. Gagnon, délégué fraternel à Lachine, a présenté son rapport qui fut adopté. M. J.-P. Malo a présenté aussi son rapport du comité d'action religieuse. Il note que M. C. Bernier a fait une excellente causerie sur la campagne contre le travail du dimanche dans les

boulangeries, à la réunion des Anciens Trépassés.

M. C. Bernier, président du conseil, donne aussi rapport du Congrès de la Ligue du dimanche. La Ligue reconnaît avec plaisir une amélioration de la situation. La nomination de deux inspecteurs provinciaux pour faire respecter la loi a déjà rapporté des fruits; on demande deux autres nominations. La Ligue endosse la campagne syndicale pour la fermeture des boulangeries, le dimanche.

Les marbriers demandent l'intervention du conseil en vue de diminuer les importations de marbre ouvré. Le chômage sévit aussi dans cette industrie. La lettre est référée au comité d'organisation. (Communiqué)

LE RESTAURANT "EATON"

L'INAUGURATION EN A EU LIEU A MIDI — ENTREVUE AVEC LES DECORATEURS DE CE CAFÉ ARTISTIQUE

La maison Eaton inaugurerait à midi son vaste restaurant moderne situé au neuvième étage de son magasin, rue Sainte-Catherine ouest. Les journalistes ont été invités à cette inauguration et demain le *Devoir* consacrera un article détaillé à l'espace manque aujourd'hui — à ce sujet.

Samedi avant-midi la maison Eaton avait invité les journalistes à rencontrer les deux artistes français qui se sont occupés de la décoration du restaurant: M. Jacques Carlu et Mme Natacha Carlu, sa femme, de Paris. Tous deux se sont prêtés de bonne grâce à répondre aux multiples questions de leurs interlocuteurs et ils leur ont expliqué avec détails les secrets de leur art.

M. Carlu est versé dans l'architecture moderne. Il fut grand prix de Rome en 1919, directeur de l'Ecole des Beaux-Arts de Fontainebleau, professeur à l'Institut Technologique du Massachusetts, et récemment décorateur de l'hôtel Ritz-Carlton de Boston. Mme Natacha Carlu est d'origine russe. Elle était étudiante en médecine à Paris, lorsqu'elle connue M. Carlu.

Une fois mariée, elle se mit à peindre et se révéla bientôt artiste. Depuis elle accompagne son mari et tous deux se partagent les travaux de décoration d'hôtels, de restaurants et le reste.

Au cours de la dernière année, tous deux ont décoré le restaurant de la maison Eaton, de Toronto, et l'Auditorium de la même compagnie, et à Montréal ils ont décoré le restaurant. M. Carlu s'est occupé de la décoration architecturale et Mme Carlu de la décoration picturale. Mme Carlu nous a fait connaître particulièrement qu'elle avait peint au cours de l'année qui vient de se terminer, 1000 mètres carrés de toile.

Le restaurant de la maison Eaton de Montréal est très vaste et selon le mot de M. Carlu qui comparait le restaurant de Toronto avec celui de Montréal: "Ici c'est une vraie cathédrale". Il y a autour du restaurant même une galerie qui permet aux gens de se reposer et de causer, comme dans la mezzanine d'un hôtel. Tout le neuvième étage est consacré d'ailleurs à la réfection. Il y a sur le côté nord-ouest le restaurant des employés et sur le devant le restaurant public. Le reste du plancher est occupé par la cuisine et l'entrepôt de la vaisselle, qui est en porcelaine Worcester, d'Angleterre.

Réponse à des interpellations

A PROPOS DE SUCCESSIONS, DE MINES ET DES ROUTES

Québec, 26 (D.N.C.) — M. Taschereau, répondant à une interpellation de M. Blain, vendredi midi, a déclaré qu'il y a eu cinq successions où le défunt laissait plus de trois enfants âgés de moins de 25 ans qui ont été déclarées au gouvernement depuis le 4 avril, 1930, et que dans les cinq successions qui ont été déclarées au gouvernement la valeur totale des biens transmis dépassait \$25,000; qu'il y a eu dans le même temps dix exemptions en nombre et en valeur, cette dernière étant de \$36,044.55.

M. Perrault, ministre de la voirie et des mines, a appris à M. Guertin que dans le comté de Témiscamingue en 1930 il a été émis 43 permis d'exploitation. M. Perrault a appris également à M. Guertin que les montants suivants ont été payés au gouvernement en royalties ou autrement par la *Noranda Mines Ltd.*, en 1929 et en 1930: impôt annuel sur concessions inexploitées, \$155.30 en 1929 et \$52.30 en 1930; droits sur profits pendant l'année du calendrier de 1928, \$118,125.87; en 1929, et \$268,096.03 en 1930; de ces montants la somme de \$75.00 en 1929 et de \$250.00 en 1930 a été payée pendant les années fiscales de 1928-29 et de 1929-30 et de respectivement \$43,125.87 et de \$18,096.03 pendant les années fiscales de 1929-30 et 1930-31.

Le ministre de la voirie a appris aussi à M. Guertin que durant la présente saison la longueur des routes entretenues par le gouvernement pour l'avantage des véhicules-moteurs est de 379.69 milles et que le département demande une souscription de \$100.00 par mille de chemin entretenu aux municipalités intéressées.

Pharmacie rasée par le feu à Saint-Jean

Saint-Jean sur Richelieu, 26. — Le feu a détruit la pharmacie de M. Germain Poulin, samedi après-midi, causant des dommages estimés à \$7,000. La pharmacie est située à l'angle des rues Champlain et Saint-Jacques, dans le centre des affaires.

L'alarme a été donnée vers midi et les pompiers, en arrivant sur les lieux, ont constaté que les flammes sortaient par les fenêtres à l'arrière de l'établissement. Sous la direction du chef Turgeon, les pompiers ont travaillé pendant une heure et demie avant de réussir à prendre le contrôle des flammes. Le travail a été rendu plus difficile par le froid et par des explosions qui ont éclaté dans le laboratoire.